

CONCOURS NATIONAL DES VILLES



DOSSIER SOUS EMBARGO
JUSQU' AU 16 DECEMBRE 2008 - 16H00

PRESENTATION OFFICIELLE DES PÔLES D'EXCELLENCE DE COEUR DE VILLE 2008

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



*Le Concours National des Villes
La réussite d'aujourd'hui,
les projets de demain
qui garantissent la croissance, l'emploi
et la cohésion sociale*

LE CONCOURS NATIONAL DES VILLES

En quelques mots

Une initiative privée et indépendante, soutenue par l'Etat et la Caisse des Dépôts, menée par une association à but non lucratif.

Détecter et fédérer les projets de politique de la ville innovants

Mettre en évidence ce qui marche sur le terrain mis en place par les élus locaux

Préfigurer la réforme de la politique de la ville en s'inspirant des réussites locales

En chiffres

450 villes et communautés de plus de 20 000 habitants éligibles

121 villes retenues pour participer au Concours

72 villes labélisées "Pôle d'excellence de coeur de ville"

10 Grand Prix Nationaux

8 Mentions spéciales

8 millions de français vivant en ville concernés

5 milliards d'euros investis ou à investir

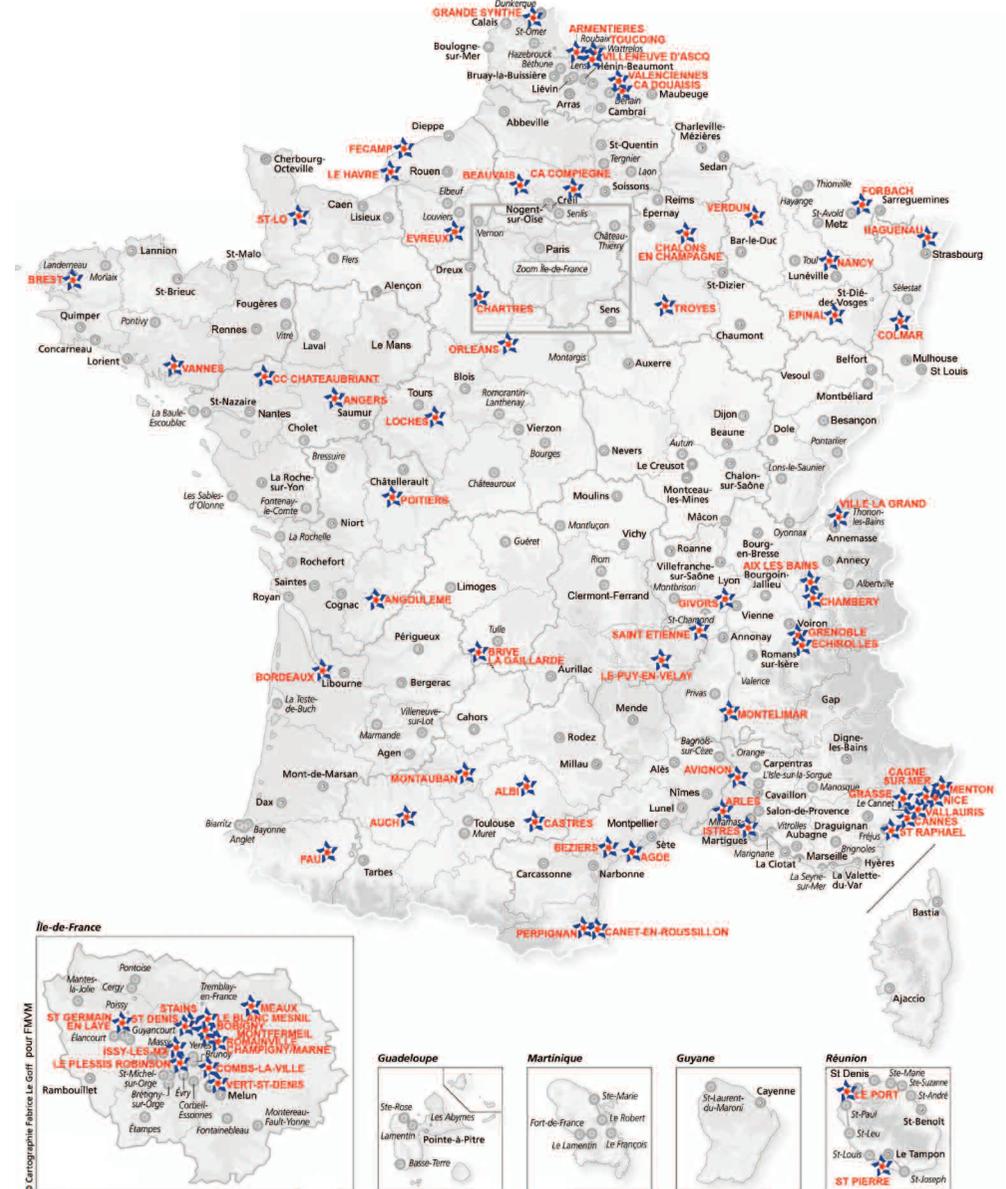
20 000 emplois créés

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

VILLES LABELISEES POLE D'EXCELLENCE DE COEUR DE VILLE

72 villes ont été labélisées "Pôle d'excellence de coeur de ville" suite à l'analyse de leur dossier par le jury du Concours National des Villes :

- | | |
|----------------------|---|
| Agde | Le Havre |
| Aix-les-Bains | Le Port |
| Albi | Le Puy-en-Velay |
| Angers | Loches |
| Angoulême | Meaux |
| Arles | Menton |
| Armentières | Montauban |
| Auch | Montélimar |
| Avignon | Montfermeil |
| Beauvais | Nancy |
| Béziers | Nice |
| Bobigny | Orléans |
| Bordeaux | Pau |
| Brest | Perpignan |
| Brive | Plessis Robinson |
| Cagnes-sur-Mer | Poitiers |
| Canet-en-Roussillon | Romainville |
| Cannes | Saint-Denis |
| Castres | Saint-Etienne |
| Châlons-en-champagne | Saint-Germain-en-Laye |
| Chambéry | Saint-Lô |
| Champigny-sur-Marne | Saint-Pierre |
| Chartres | Saint-Raphaël |
| Cholet | Stains |
| Colmar | Tourcoing |
| Combs-la-Ville | Troyes |
| Echirolles | Valenciennes |
| Epinal | Vallauris |
| Evreux | Vannes |
| Fécamp | Verdun |
| Forbach | Vert-Saint-Denis |
| Givors | Ville-la-grand |
| Grande Synthe | Villeneuve-d'Ascq |
| Grasse | Agglomération de la Région de Compiègne |
| Grenoble | Communauté d'Agglomération du Douaisis |
| Haguenaou | Communauté de Communes de Chateaubriant |
| Issy-les-Moulineaux | |
| Istres | |
| Le Blanc-Mesnil | |



CONCOURS NATIONAL DES VILLES

LE CONCOURS NATIONAL DES VILLES DÉJÀ TRÈS COURU POUR SA PREMIÈRE ÉDITION



FRANÇOIS RIVIERE

Le but de ce concours est de détecter, de fédérer et de lancer les projets urbains innovants de ces dix prochaines années, en termes de logement, de mixité sociale, d'accessibilité, de patrimoine, de commerce, de handicap, de solidarité et de développement durable.

Dans cette période économique difficile, le concours prend une dimension particulière et pertinente car en détectant les 100 projets urbains innovants, il montre la voie à suivre en termes d'investissement national et local, les projets concernés se chiffrant à plusieurs centaines de millions d'euros.

C'est dans les villes que s'inventent aujourd'hui de nouvelles pratiques de démocratie. Elles sont devenues, à juste titre, des laboratoires foisonnant d'initiatives, de pulsions citoyennes qui essaient de s'organiser. Elles induisent les réformes futures de la gouvernance des villes.

Ce mouvement de régénération des villes semble répondre à un souhait profond des citoyens. Jamais ils ne se sont en effet autant identifiés à leur ville, qu'ils résident en centre-ville ou en périphérie. Les cœurs de ville sont aussi devenus, pour beaucoup, « le living room de la maison », lieu de travail mais aussi de loisirs, de convivialité, d'échanges, de culture où chacun, dans sa différence, peut venir librement se ressourcer.

François Rivière : "En tant que chef d'entreprise passionné de la politique de la ville, j'ai eu l'idée d'organiser le Concours National des Villes et la labellisation en pôle d'excellence de cœur de ville. Le but de ce concours est, dans un esprit de culture du benchmark, d'inventer une nouvelle politique de la ville en s'inspirant de ce qui marche, en partant du terrain vers l'Etat et non l'inverse."

FRANÇOIS RIVIERE
Président du Jury

44 ans, marié et père
de trois enfants

Chevalier de la Légion
d'Honneur et Chevalier de
l'Ordre national du Mérite

Chef d'entreprise
Président d'Arteus

Fondateur et Président de la
Fondation "Le Temps des Villes"

Ancien Président du Groupe Epolia,
numéro 2 français du stationnement

Ancien Président du Viaduc de
Millau

Bibliographie :
« Pacte des villes pour vivre tous
ensemble » en 2008

friviere@concoursnationalesvilles.fr
Téléphone : 01 56 91 41 10

CHRISTINE BOUTIN, *Ministre du Logement et de la ville*

Pourquoi avez-vous accepté de parrainer ce concours ?

Le 29 novembre dernier, je confiais à François Rivière une mission pour mettre en place un plan national de valorisation des centres-villes. Comment encourager le rôle du cœur de ville comme laboratoire de nouvelles pratiques du bien-vivre ensemble pour demain ? Telle est la question qui a présidé à la réflexion que je souhaite mener. Cette réflexion devra être initiée dans un souci d'équilibre territorial, d'équilibre interne au centre-ville et d'équilibre entre les centres et leur périphérie.



J'ai donc tout naturellement accepté de parrainer le « Concours national des villes » que François Rivière préconisait dans le rapport qu'il m'a remis sur la valorisation des centres-villes en début d'année.

Ce que je souhaite, c'est le retour au rôle premier de nos centres-villes : être l'élément fédérateur de rencontre et de mixité sociale. La labellisation de « pôle d'excellence de cœur de ville » me semble un outil très efficace pour motiver les énergies des acteurs de nos villes et participer à la valorisation de nos cœurs de ville.

121 villes candidates (soit plus de ¼ des villes de plus de 20 000 habitants), 72 villes labellisées : qu'est ce que cet engouement signifie pour vous ?

Le fait qu'un quart des villes concernées participent au concours montre à quel point la valorisation des cœurs de ville est un sujet important et par lequel nos élus se sentent concernés.

Ce résultat montre aussi l'efficacité du concours pour fédérer et motiver les acteurs de la ville qui prennent à cœur l'image de marque de leur cité, et je m'en félicite.

Quel message voulez-vous adresser aux maires à travers l'appui que vous apportez à cette opération ?

Je veux leur montrer que l'Etat les encourage dans la valorisation de leur ville. Je veux leur adresser un message de soutien dans leur démarche pour réinventer la ville et la rendre plus humaine, pour que la ville dans son ensemble soit un facteur de cohésion sociale et de qualité de vie accrue.

LA CAISSE DES DEPOTS

VILLES CANDIDATES À L'ÉDITION 2008 DU CONCOURS NATIONAL DES VILLES

121 villes se sont portées candidates pour participer à la première édition du Concours National des Villes organisé avec le parrainage du Ministère du Logement et de la Ville.

Près de 8 millions de personnes sont concernées. Des villes de toutes tailles et principalement de 20 000 à 350 000 habitants mais aussi des communautés d'agglomérations, de toutes sensibilités politiques, ont fait acte de candidature avant l'été pour obtenir le label Pôle d'Excellence et participer au Concours National des Villes.

LES PRIX DU CONCOURS NATIONAL DES VILLES

Les Prix Nationaux

Grands Prix des villes de plus de 100 000 habitants

Bordeaux
Brest
Grenoble
Orléans
Nice

Grands Prix des villes de moins de 100 000 habitants

Arles
Auch
Epinal
Saint Pierre de la Réunion
Valenciennes

Stratégie urbaine : Givors - Meaux

Logement en cœur de ville : Angoulême - Grasse - Le Puy en Velay

Offre de services : Cannes - Troyes

Lien social, vivre ensemble : Avignon - Montauban - Saint Denis

Patrimoine, Culture et Tourisme : Agde - Albi - Le Havre

Numérique : Armentières - Nancy

Accessibilité et Transport : Agglomération de la Région de Compiègne - Vannes

Ecologie urbaine, Environnement : Menton - Perpignan - Romainville

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

QUELQUES EXEMPLES DE REPONSES AU CONCOURS NATIONAL DES VILLES

DEVELOPPEMENT DURABLE

Perpignan, première ville de France ayant organisé un [Grenelle de l'environnement local](#). La municipalité exemplaire en faveur du développement durable avec un hôtel de ville plus économe en énergie, des espaces verts économes en eau, des employés municipaux circulant en vélo ou organisant leur déplacement via un site internet de covoiturage comme à Orléans. A Albi, la ville a fait réaliser une [thermographie aérienne](#) afin de donner des conseils aux propriétaires d'immeubles énergivores pour l'amélioration de l'isolation thermique des immeubles.

CENTRE VILLE / BANLIEUES

Même les banlieues (Le Blanc Mesnil, Bobigny) et les villes nouvelles (Villeneuve d'Ascq) cherchent à [se doter d'un coeur de ville](#), lieu d'identification de l'ensemble des populations à leur ville.

A Cannes, la moitié des logements sociaux est concentrée sur 7% du territoire communal : Cannes La Bocca. La municipalité a décidé de rééquilibrer tous ses efforts pour ne plus être une ville à deux vitesses. 59 millions d'euros sont ainsi [investis à part égale par le secteur public et par le secteur privé](#).

ETALEMENT URBAIN

Après avoir développé à outrance l'étalement urbain, avec des zones industrielles et pavillonnaires sans limite, les villes prennent conscience de la nécessité de [redensifier leur coeur de ville](#) :

- en requalifiant des friches industrielles (Béziers),
- en réinvestissant d'anciennes casernes, forts ou emprises de la marine nationale (Brest, Auch, Montélimar, Issy-Les-Moulineaux),
- en créant de véritables quartiers nouveaux sur d'anciennes aires industrielles réhabilitées (Saint Etienne)

LOGEMENT SOCIAL

Les villes rénovent leur coeur de ville historique menacé par la vétusté, l'exclusion, le départ ou la paupérisation de la population de manière originale :

- à Aix-les-bains, la municipalité a racheté un [ancien hôtel de luxe](#) pour en faire un ensemble de logement social,
- à Vallauris, la municipalité insère du logement social dans des quartiers de résidences secondaires,
- à Nancy, la municipalité a [multiplié par trois](#) le nombre de logements rénovés en mettant en place des mesures dérogatoires au règlement de base de l'ANAH,
- Armentières, Tourcoing, Perpignan, Vannes transforment leur gare principale en [pôle multimodal](#), en y greffant de vrais quartiers équilibrant commerce, logement social et en accession.

TOURISME

Faire du tourisme un atout. A Verdun où 500 000 touristes viennent chaque année, la ville en valorisant son patrimoine et en développant ses équipements et infrastructures a réussi à [multiplier par deux](#) le nombre de nuitées en quelques années.

LIEN SOCIAL

A Bordeaux, un « [concierge de rue](#) », véritable lien entre les habitants et la commune, est chargé de favoriser le lien social dans le quartier Saint Michel où coexistent des résidents récents avec une population vieillissante, parfois en perte d'autonomie. A Bordeaux, un projet [intergénérationnel](#) de vie a été construit autour de l'implantation d'une crèche à l'intérieur d'une résidence pour personnes âgées.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Menton a fait de son handicap (47% de sa surface est inconstructible du fait des risques sismiques) un atout en développant la culture du citron pour en faire le symbole culturel, économique et environnemental de la Méditerranée.

[Réconcilier la ville avec son fleuve](#) pour en faire un facteur de cohésion et de nouveaux développements des deux rives. A Compiègne, en créant un nouveau pont et en rénovant les rives, le centre ville s'étend sur un nouveau quartier, anciennement constitué d'entrepôts, et lui fait profiter de sa dynamique.

FRACTURE NUMERIQUE

A Epinal, le maire crée la [concurrence du haut débit](#) pour en faire profiter ses habitants en faisant inscrire au contrat de projet Etat Région la mise en place de neuf paires de fibres optiques branchées sur le réseau du Grand Nancy.



CONCOURS NATIONAL DES VILLES

GRAND PRIX NATIONAL

BORDEAUX

Un cœur d'agglomération élargi pour une métropole européenne durable

Depuis 1995, la municipalité a pris le parti structurant d'un projet urbain global : ranimer la « belle endormie » par une reconquête de son centre :

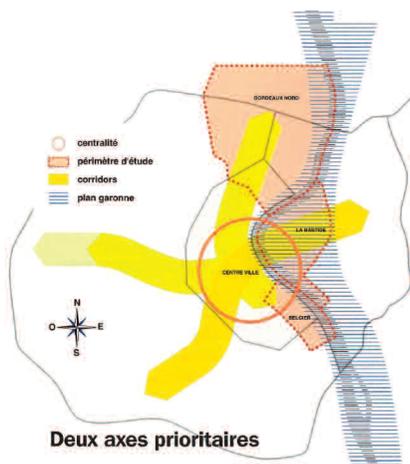
- Reconquérir le fleuve et ses berges, en rendant au « Port de la Lune » sa valeur identitaire (réunifier la ville autour d'un espace emblématique : les quais) : concilier deux logiques : prestige et développement social. Effacer la distinction entre centre ville et le reste de la ville.
- Reconquérir le centre historique, en le rendant accessible à tous pour recentrer l'agglomération sur son cœur : trois lignes de trams réalisées en même temps, création de pistes cyclables, réappropriation des espaces publics précédemment abandonnés à la voiture, incitation d'utilisation du vélo (prêt gratuit).
- Refaire du patrimoine une valeur partagée : lancement d'un vaste recensement du paysage urbain et architectural. A côté des grands monuments façonnant l'image de Bordeaux, un ensemble d'échoppes, de rues, de places et de jardins en cœur d'îlot fait l'identité et l'âme de la ville.

Après le classement de Bordeaux au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007, Bordeaux, en finissant de renouer avec son centre-ville et son fleuve, doit redevenir un nœud d'échanges :

- **Echanges économiques**, grâce à une attractivité touristique retrouvée, à un commerce de centre-ville dont la redynamisation s'amorce et à une Opération d'Intérêt National qui fera en 2015 du quartier Saint-Jean-Belcier un centre d'affaires européen, relié à Paris et Bilbao en deux heures, à Toulouse en une heure.
- **Echanges culturels**, pour transmettre une culture urbaine qui rende la ville digne de son ambition de métropole européenne.
- **Echanges entre les deux rives**, ressoudées par l'extension du tramway et la construction de deux nouveaux ponts reliant la Bastide, rive droite, aux quartiers de Bacalan et de Belcier, rive gauche : permet d'intégrer ces quartiers dans un cœur de ville élargi.

L'idée est de rebâtir l'identité Bordelaise avec l'ensemble des générations et un dialogue autour d'un même projet urbain :

- structure de concertation et d'atelier de travail sur les projets d'urbanisme,
- construction d'un réseau de mairies de quartiers maillant le territoire communal,
- plan logement : favoriser une continuité entre le centre historique et les quartiers voisins, en développant la mixité sociale dans le centre ancien, et en encourageant ainsi une mobilité et une ouverture retrouvées.



La municipalité a décidé de ne pas se limiter à une politique de grands travaux et de grands équipements en développant des avantages à offrir aux entreprises et créer un élan collectif avec l'ensemble de la population :

- **Transports, mobilité et accessibilité** : création d'un réseau de tramways en étoile accessible à tous (mal entendant, mal voyant) ; maintenir la navette électrique, initialement mise en place pour les travaux du tramway, en élargissant son parcours vers le quartier Sainte-Croix
- Cours de la Marne, qui sépare le centre historique de la Gare ; extension du système de prêt de vélos aux quartiers les plus éloignés du centre.
- **Logement : centre-ville** : dans le cadre de la convention d'aménagement passée avec la SEM In Cité, réhabilitation des logements anciens à loyers maîtrisés, publics ou privés. Quartiers Bastide et Saint Jean : création de logements neufs avec une architecture contemporaine avec plus de 30% de logements conventionnés.
- **Patrimoine** : tourisme durable pour tous : parcours « tourisme et handicap » et obtention du label « famille plus ». Extension du périmètre sauvegardé initiale de l'hyper-centre (150 ha) avec recensement exhaustif des caractéristiques urbanistiques et architecturales de chaque maison ou immeuble, sur un territoire de 1400 hectares. La politique de qualité patrimoniale ne se limite pas à la « ville de pierre », mais s'étend à tout le périmètre du centre élargi dont Bordeaux.
- **Offre de services** : mise en place d'une filière de réimplantation d'activité en centre ville grâce à une pépinière d'entreprises et un dispositif de sorties de pépinière : la Sem In Cité, l'opérateur de la réhabilitation du cœur historique, a pour mission de constituer une offre de 1000 m² de locaux réhabilités en pied d'immeuble,
- **Lien social** : Un « projet intergénérationnel de vie » a été construit autour de l'implantation d'une crèche à l'intérieur d'une résidence pour personnes âgées (la résidence Magendie), en cœur de ville. Participation de seniors à des projets éducatifs et au projet « pédibus » (bus piéton de ramassage scolaire). Le « concierge de rue », qui bénéficie lui-même d'un emploi d'insertion, est chargé de favoriser le lien social, de créer un sentiment de sécurité de proximité et de maintenir le quartier propre et en bon état.
- **L'écologie urbaine et l'environnement** : thermographie aérienne : les propriétaires d'immeubles énergivores, notamment situés dans le centre ancien, peuvent recevoir sur cette base des conseils pour l'amélioration de l'isolation thermique des immeubles. Rive droite, la ZAC de Bastide-Niel répondra aux critères d'écoquartier : réduction de 83 % en cinq ans des consommations d'eau des espaces verts.

Le projet en chiffres

- 70% des habitants de l'agglomération viennent dans le centre historique au moins une fois par mois (le centre historique représente 200 hectares, soit 4,5% de la superficie de la ville).
- 27 500 personnes y résident soit 10,2% des Bordelais ;
- 30 000 personnes y travaillent, ce qui représente 20% des emplois de la ville.
- 200 km de pistes et bandes cyclables, soit 32% de la voirie équipée
- Entre 2003 et 2005, le trafic des vélos a augmenté à Bordeaux de 30 %.
- La navette électrique : 45 000 passagers par mois.

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

GRAND PRIX NATIONAL

BREST

Capucins Cœur de ville

Le quartier des Capucins représente quinze hectares de cœur de ville à inventer sur un site rétrocedé par la marine royale, un haut lieu de mémoire où bâtir l'avenir. Le pôle d'excellence concentre tous les efforts de requalification du cœur de ville de Brest à partir de ce projet qui passionne l'ensemble de la population de son agglomération.

Les Capucins est le **chaînon manquant dans une ville reconstruite** et dans un renouveau urbain. Brest veut utiliser cette chance exceptionnelle de disposer de 15 ha pour redynamiser et densifier le centre. L'aménagement de ce lieu symbolique offre l'occasion de valoriser les fonctions métropolitaines de Brest autour de l'économie, de la culture, de la recherche, et de l'habitat, d'afficher les talents de la cité, de mettre en valeur une mémoire collective, tout en renforçant une dimension internationale reconnue. Elle y réunira toutes ses excellences, y croquera ses compétences. Le chantier va durer quinze ans.

Traits d'union entre l'est et l'ouest de l'agglomération, le projet du Plateau des Capucins relève trois défis :

- La réhabilitation, dans un esprit contemporain, d'une architecture industrielle ancienne: les ateliers majestueux de l'arsenal historique, situés sur le plateau des Capucins.
- La création d'un véritable éco-quartier de centre ville dans toutes ses composantes : logements, commerces, services, équipements.
- Son intégration harmonieuse dans la rive droite de Brest. L'aménagement du plateau s'inscrit dans le grand projet rive droite, en articulation avec le tramway et le projet de renouvellement urbain de Recouvrance. Le périmètre d'intervention dépasse les 15 hectares de l'emprise militaire et intègre le quartier ancien de Recouvrance. La création d'un quartier des Capucins constitue pour celui-ci l'opportunité de se régénérer. L'aménagement du Plateau s'inscrit dans le « Grand projet rive droite », en articulation avec le tramway.

S'appuyant sur la synergie entre les acteurs locaux, les talents spécifiques et le croisement des points d'excellence de l'environnement de la métropole, le projet verra **cohabiter des acteurs économiques, artistiques et culturels**, autour des thématiques suivantes:

- Image et son, avec la Cinémathèque de Bretagne installée à Brest, un espace associatif, une pépinière d'entreprises...
- Art et Design, avec l'École Supérieure d'Art de Brest, le Fourneau (scène nationale des arts de la rue), des ateliers d'artistes, un centre de ressources.
- Sciences et techniques marines, vitrine vivante du pôle maritime brestois, Maison internationale...

Maire : François Cuillandre
Référént du dossier : Jean-Pierre Caroff
Téléphone : 02.98.33.50.29 - Courriel : jean-pierre.caroff@brest-metropole-oceane.fr

Patrimoine

- Importance majeure dans une ville de la mer détruite à 90 % par les bombes lors de la IIème guerre mondiale.
- Cette presqu'île belvédère dans le cœur historique de la ville offre des visions nouvelles.
- Les anciens ateliers accueilleront dans ce patrimoine humain, social, ouvrier, industriel les pôles Images et son, art et design et sciences et techniques marine.
- Création d'une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager).

Logement

- Logique de développement durable, traitement environnemental, qualité résidentielle des espaces publics, transports et accessibilité = un éco quartier.
- Le projet comprend la construction de 500 logements dans la partie haute du plateau, soit 40 % de la surface utile. Il s'agira de bâtiments collectifs de trois à sept niveaux.
- Pour favoriser la mixité sociale, conformément au Programme local de l'Habitat de Brest Métropole Océane, les statuts seront multiples : 50 % en accession à la propriété libre, 25% en locatifs conventionnés, et 25 % dits à « coûts abordables »;
- Le parc visera la norme HQE : haute qualité environnementale.
- Parallèlement, densifier le centre ville : Dans le quartier Saint Martin, une OPAH RU, en cours engagée, intéresse la réhabilitation de copropriétés dégradées et la résorption de l'habitat insalubre.

Déplacement et accessibilité

- Le plateau relié au tramway. La première ligne de tramway brestoise, qui reliera en 2012 l'est à l'ouest de l'agglomération sur 14,5 km, s'arrêtera au pied du quartier de Quéliverzan, situé à quelques centaines de mètres au nord du Plateau. La desserte automobile du quartier est prévue par deux accès : l'une en haut du quartier, l'autre en contrebas.
- Des modes de déplacements doux. A l'intérieur du quartier, les modes de déplacement alternatifs à l'automobile seront privilégiés. Une promenade piétonne structurera l'ensemble du quartier. Une navette électrique prendra le relais du tram sur les 400 m jusqu'aux ateliers. Un parking de 500 places sera construit sous la place centrale.



Le plateau des Capucins, c'est

- 18 mètres de dénivelé d'un bout à l'autre
- 15 hectares
- 1 000 emplois sur le site, à terme
- 39 000 m² pour les activités tertiaires
- 41 000 m² pour l'habitat : 500 logements dont 250 sociaux

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

GRAND PRIX NATIONAL

GRENOBLE

Cœur de ville, cœur d'agglomération

La Ville de Grenoble a décidé de conduire 3 projets dans les années à venir : Le renouvellement urbain de Grenoble sud, le développement de la Presqu'île, la requalification de son centre-ville "Cœur de ville cœur d'agglomération". Ces projets menés de front, et associés à la candidature de Grenoble pour les Jeux Olympiques de 2018, donnent l'opportunité à la municipalité de continuer à construire une ville durable, favorisant :

- le développement économique, donc la création d'emplois et de richesses pour financer les politiques publiques ;
- la solidarité sociale, donc l'équilibre du territoire et la cohésion sociale ;
- la préservation de nos ressources naturelles, donc le développement des modes de déplacements doux, les économies d'énergies, la qualité de vie.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet "Cœur de ville cœur d'agglomération", qui a pour objectif de donner une dimension d'agglomération à un centre-ville devenu trop contraint ; de redynamiser l'attractivité notamment économique ; d'améliorer la qualité de vie des habitants ; d'embellir et de valoriser le patrimoine du centre historique.



un projet partagé avec les Grenoblois :

- une consultation publique qui a donné lieu à 12 000 réponses
- des visites avec les Grenoblois dans d'autres grandes villes pour s'imprégner d'expériences
- des "balades urbaines" sur site pour partager le diagnostic
- une démarche de collectes de photos pour illustrer l'existant et les souhaits des habitants
- un comité de concertation permanent avec les associations et les citoyens motivés
- des réunions publiques régulières

Ce projet s'articule autour de deux axes prioritaires :

1. Étendre le centre-ville en créant des liaisons entre le centre-ville et les autres quartiers de la ville et l'agglomération, grâce au développement des modes de déplacements doux.

Avec la réalisation de la ligne de tramway C, au pied de 24 000 habitations et desservant des équipements structurants, associée à une aide au ravalement des façades et à l'isolation des copropriétés (OPATB), nous avons redynamisé une offre commerciale, auparavant très fragilisée ; réduit la rupture urbaine entre le centre-ville et le sud de Grenoble ; apaisé la circulation avec la mise en place de parkings relais à l'entrée de la ville ; aménagé des pistes cyclables sécurisées et donc davantage fréquentées (le nombre de véhicule/jour sur les Grands boulevards a ainsi diminué de 50%). La future ligne E aura les mêmes effets et permettra d'étendre le centre-ville en direction de la gare mais aussi du quartier renouvelé de l'Esplanade. De même pour la prolongation de la ligne B, qui desservira les 13 000 personnes travaillant actuellement sur la Presqu'île, qui deviendra demain un véritable quartier de vie. La restructuration à venir de la gare routière et ferroviaire, au carrefour du centre-ville et de la Presqu'île, permettra une offre de transports multimodale (train-tram-vélo) favorisant l'usage des transports doux.

La fin du contournement routier de Grenoble nous donne par ailleurs l'opportunité d'évacuer la circulation de transit du cœur de la ville et ainsi de réaménager les quais de l'Isère au bénéfice de la promenade, des loisirs et des pistes cyclables – qui viendront relier la Presqu'île, le centre-ville, le campus et compléter les 280 kms de voies cyclables de notre agglomération. Enfin nous développons les cheminements piétons vers le nouveau quartier de la Caserne de Bonne (opération qui proposera 850 logements dont 35 % de logements sociaux, et qui participe au programme européen de performance énergétique CONCERTO) et vers le parc Paul Mistral agrandi, véritable "poumon vert" de l'agglomération

2. Embellir le centre historique pour améliorer la qualité de vie, valoriser le patrimoine et ainsi renforcer l'attractivité du centre

Avec l'aménagement de lieux emblématiques, la requalification des places, la piétonisation de certaines rues, l'embellissement et la mise en lumière de bâtiments historiques tels que l'ancien Palais du Parlement, le Théâtre Ste Marie d'en-bas, ou prochainement la collégiale St André...

Ces opérations nous permettent clairement de renforcer l'activité économique en créant aussi des espaces commerciaux à proximité du centre actuel (comme sur la Caserne de Bonne), bien desservis par les transports en commun et bien reliés au centre qui, associés à un soutien aux commerces existants (par le biais du FISAC notamment) nous permettent de rendre plus attractive l'offre commerciale du cœur de la ville. Enfin, en desserrant les contraintes nous cherchons à améliorer la qualité de vie des Grenoblois et, en rendant plus attractif le centre-ville, à le restituer à l'ensemble des habitants de l'agglomération.

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

GRAND PRIX NATIONAL

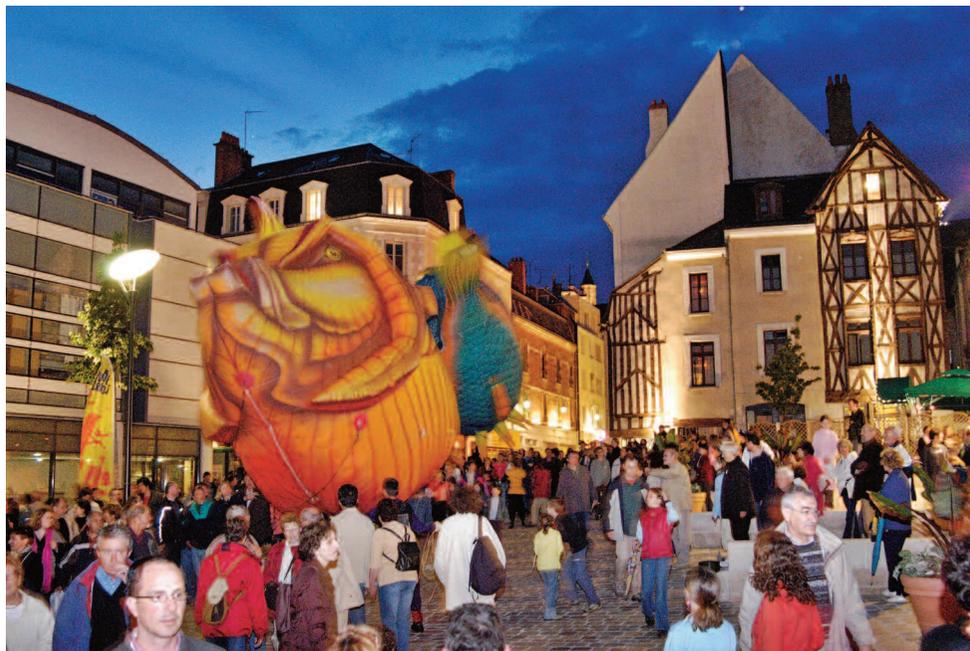
ORLEANS

De battre mon cœur s'est agrandi

Ville blessée au siècle dernier par les bombardements de la seconde guerre mondiale, Orléans subissait ces dernières années une insécurité croissante la nuit, des espaces publics dégradés, des façades tristes et sales, et une baisse de la valeur foncière...

La municipalité a décidé d'orienter sa politique suivant trois axes :

- « Calmer », d'abord, mettre fin à l'hétérogénéité du mobilier urbain, des revêtements de voirie, redonner au centre une identité visuelle.
- « Structurer » : orchestrer l'offre commerciale, moderniser la trame des transports (vélos, tramways, parkings relais, nouvelle gare intégrée en centre ville...), végétaliser...
- « Animer » le cœur de ville pour favoriser le vivre ensemble et rayonner : les quais de la Loire ont retrouvé leur dynamisme, les habitants ont réinvesti le centre ville, ses cinémas, ses festivals...



Député Maire : Serge Grouard
Référént du dossier : Audrey Luder Pescheux, Département Aménagement Urbain
Téléphone : 02.38.79.23.80 - Courriel : a.luder-pescheux@ville-orleans.fr

Plusieurs actions ont été mises en place :

- **L'ouverture de la Ville sur la Loire** : après lui avoir longtemps tourné le dos, comme beaucoup de communes ligériennes, la ville s'est réouverte sur la Loire. Aujourd'hui le fleuve est un lieu de vie et d'animations : l'un de ses fleurons, le Festival de Loire (tous les deux ans en septembre) est aujourd'hui le plus grand rassemblement de bateaux de la marine fluviale. Il accueille 500 000 personnes et rassemble plus de 200 navires.
- **Favoriser le retour des étudiants en centre ville** : 150 logements étudiants, programmés dans le secteur Bourgogne et 136 logements au coeur du centre ville (projet CROUS-2009), plus de cent réalisations privées sont également en projet. Projet du retour de composantes importantes de l'Université d'Orléans en plein centre ville. Restauration de l'Hôtel Dupanloup (à proximité de la cathédrale) permet l'implantation d'un pôle de recherche et de développement universitaire ainsi qu'un centre de mobilité et de relations internationales, toujours en plein centre ville.
- **Un manager de centre ville** a été recruté afin de suivre de très près l'évolution du commerce et de rechercher de nouvelles enseignes. 254 nouvelles enseignes ont investi le centre ancien entre 2003 et 2007.
- **L'embellissement de l'espace public et l'augmentation de la place du végétal dans la Ville** : les artères commerçantes et résidentielles ont été traitées en même temps, avec une qualité de prestation égale, de 2003 à 2006 : une unité de matière, un pavage en pierre, de façade à façade, avec caniveau central.
- **La mise en valeur du patrimoine bâti, tant public que privé** : Une campagne de ravalement obligatoire et de restauration a été mise en œuvre. Aujourd'hui, plus de 300 façades sont ravalées.
- **Gestion de proximité renforcée par la création d'un « garde urbain »** dont la mission principale est d'être le garant du fonctionnement du centre ancien. Il représente la Ville auprès des usagers sur le terrain.
- **Un système de livraison** dans le centre ville exclusivement par des véhicules électriques va être mis en place.
- **Covoiturage local** : Un site internet permet aux agents de la Ville d'organiser entre eux leurs déplacements domicile-travail.

Fort de son expérience, la Municipalité a décidé d'engager de nouvelles étapes visant à démultiplier la réussite du centre ancien sur l'ensemble du centre ville dans ses limites Intra-Mails :

- la ZAC Bourgogne doit devenir un pôle d'accueil de la vie étudiante orléanaise et de culture alternative.
- Le projet de la reconquête de l'ensemble du quartier Carnes-Madeleine afin de créer une entrée de ville à l'Ouest, vitrine du centre ville

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

GRAND PRIX NATIONAL

NICE

Ville paysage

Durant les dernières décennies, la géographie a été niée à Nice. La situation est devenue plus que préoccupante. Sur le Paillon, le front de mer, ou au port, le flot abondant de véhicules asphyxie véritablement une partie des espaces publics. Cet état de fait représente une vraie gêne pour le développement du pôle centre ville et empêche les liens entre les centres historiques.

Il s'agit donc de valoriser le pôle de centralité majeure que constitue le cœur de ville historique mais aussi de le mettre en relation avec quatre pôles de centralité secondaires et quatre micro-pôles de centralité et quatre pôles d'interquartier.

C'est l'axe d'articulation de cette nouvelle dynamique qui s'organise autour de deux thèmes principaux : la valorisation du patrimoine urbain et l'écologie urbaine.

Le patrimoine urbain : des actions lourdes en cœur de ville

- la création d'une coulée verte au moyen du recouvrement de la rivière Le Paillon qui forme un grand arc autour du cœur de ville
- le renouvellement du front de mer jusqu'au port (ligne 2 du tramway en voie de réalisation)
- le réaménagement du quartier du port Lympia
- le réaménagement des places Masséna et Garibaldi

L'écologie urbaine : Nice « ville paysage »

- Nice la «ville verte de la Méditerranée» : mise en place d'une charte de l'environnement ayant pour but de préserver le patrimoine végétal de la ville et pour développer cette logique de composition urbaine, paysagère et architecturale dans les nouvelles opérations d'aménagement.
- l'ouverture d'une Maison de l'Environnement, lieu d'information et d'éducation
- l'implantation sur la Promenade des Anglais de panneaux thématiques d'information sur les richesses littorales et marines.

Les transports, la mobilité, l'accessibilité

- politique de déplacement pour les modes alternatifs (piéton, vélo, transport en commun en site propre) visant à réduire les flux automobiles afin de créer un nouveau partage de l'espace public
- 8,7 km de tramway du nord de la ville aux quartiers en passant par le cœur de ville (65 000 passagers/jour)
- 175 stations de vélos en libre service au premier semestre 2009

Art de vivre et qualité de vie

- charte de la vie nocturne
- Le Cours Saleya, esplanade piétonne aménagée de la base de la colline du Château jusqu'aux abords de l'Opéra, encadrée de restaurants et lieu de marchés alimentaire et floral chaque matin et souvenirs pour les touristes, antiquités, brocantes à d'autres moments), étendra bientôt son ambiance jusqu'à la mairie principale.



CONCOURS NATIONAL DES VILLES

GRAND PRIX NATIONAL

ARLES

Le rôle des cœurs de ville dans un territoire métropolisé

Arles est la plus grande commune de France métropolitaine avec ses 75.800 hectares, dont 52.000 en espaces naturels. Elle a bénéficié de protections environnementales et patrimoniales mondiales, nationales au cours de ces trente dernières années.

Mais la conséquence directe de cet atout est le peu de richesses fiscale car la ville est peu propice à l'implantation des entreprises dans les années 80. Le chômage atteint alors 19 %. Autres handicap majeur, Le Rhône devient une frontière entre deux régions. Il sort de son lit à deux reprises en 1993 et 2003.

Les préoccupations de la municipalité sont multiples :

- Comment éviter la muséification et la gentrification du cœur de ville ?
- Comment éviter la disparition des centres villes au cœur d'un grand espace «métropolisé» qui s'étend de Toulon à Montpellier ?

Le centre ville fait donc l'objet d'un véritable projet de régénération urbaine avec comme objectif de redonner la vie dans la ville. Six OPAH sont mises en oeuvre et la ville met en place des dispositifs de soutien à l'économie. La municipalité engage une politique d'innovation et d'excellence en intégrant les problématiques du développement durable.

Sur le plan économique, le cœur de ville devient un pôle d'innovation reconnu dans toute la filière des industries culturelles de l'édition et de l'image.

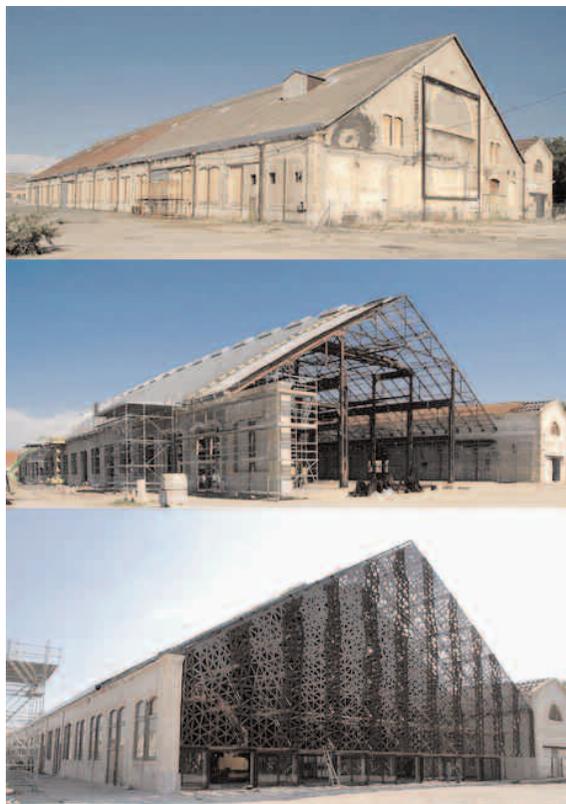
Arles, au patrimoine mondial de l'Humanité, est également Capitale européenne de la culture en 2013 aux côtés de Marseille.

La Grande Halle

Espace public culturel, de convivialité pour toute la population d'Arles. Après la construction dans la partie est de Supinfocom, de l'IUT, de la résidence universitaire, et bientôt de l'Atelier des roues, la Grande Halle précise la perspective du nouveau quartier qui se dessine dans le prolongement du centre ancien.

Les indicateurs du projet

- Evolution de la population du centre ville : + 3.000 habitants entre 1999 et 2005.
- Rythme de construction des logements : 200 entre 1980 et 2000, 350 depuis.
- Baisse de la vacance en centre ancien : 700 logements vacants réaffectés.
- Le taux d'occupation des hôtels est supérieur à 70 %
- Evolution de l'emploi salarié privé : + 20 % entre 1999 et 2007
- Taux de chômage en baisse continue
- Evolution des ressources propres et du potentiel fiscal de la commune : + 3 %



- **Accroissement démographique dans le centre ville**, dans les quartiers périphériques, avec un objectif de mixité sociale. Arles devrait compter 60.000 habitants d'ici 2020 avec doublement du rythme de construction de logements par rapport à la période 1990/2000.

- **Attraction touristique de la commune** avec arrivée de nouveaux visiteurs, augmentation des séjours, augmentation des structures d'accueil, développement de l'offre autour des congrès et des événements dans le but d'augmenter le chiffre d'affaires en centre ville.

- **Amélioration qualitative de l'offre de services et de commerces** en centre ville, et implantation d'entreprises culturelles dans le centre ancien.

- **Amélioration du cadre de vie** par la réhabilitation des friches urbaines du patrimoine ancien sur les quais du Rhône et les espaces publics.

- **Développement des réseaux d'innovation du partenariat avec le tissu associatif, institutionnel et privé** (amélioration de la gouvernance).

- **Evolution vers une ville citoyenne** grâce à toutes les actions pédagogiques et sociales menées avec tous les publics.

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

GRAND PRIX NATIONAL

SAINT-PIERRE DE LA REUNION

L'âme d'une ville au grand cœur

Identité préservée, qualité de vie, modernisation , forte volonté politique

Porte d'entrée et capitale administrative du Grand Sud, Saint-Pierre, ville balnéaire entièrement tournée vers la mer, jouit d'un positionnement qui lui confère de nombreux atouts et de réelles perspectives de développement. La Ville veut croire qu'il est possible de mener un programme de renouvellement urbain en se fondant sur ses richesses culturelles et identitaires.

L'Objectif : préserver l'âme du centre ville face aux grands enjeux de développement.

Avec ses 80 000 habitants et une superficie totale de 10 000 hectares, la Commune s'est structurée et organisée avec la constitution de quartiers disséminés sur son territoire et entrecoupés par de larges espaces agricoles. Ces bassins de vie se sont densifiés, ils ont été aménagés et équipés alors que le centre-ville accumulait des signes de vieillissement et de dysfonctionnement.

En 2001, une prise de conscience s'opère. La question du devenir du centre ville se pose. L'enjeu est alors de taille : à l'horizon 2020, le Sud comptera 350 000 habitants soit 75 000 habitants de plus, 40 000 nouveaux ménages, plus de 70 000 voitures supplémentaires sur le réseau routier, des déplacements majoritairement internes au sud et convergents vers Saint-Pierre centre-ville. Dans ce contexte, il faut envisager la construction d'une ville ouverte, solidaire et durable, d'un espace intégré pour l'ensemble des populations, n'excluant personne et devenant ainsi un espace d'épanouissement et de bien vivre ensemble. Le cœur de ville doit être consolidé et repeuplé, il doit améliorer son attractivité pour pouvoir rayonner sur les autres espaces périphériques et leur faire bénéficier d'une nouvelle compétitivité.

Des actions, des moyens...le début du rêve

Agir, tel était le maître mot. La première action de la Collectivité a été de créer une direction de projet pour piloter la politique urbaine. La deuxième étape concrète a été la signature en 2003 du Programme de Revitalisation du Centre Ville (PRCV) portant sur un montant d'investissements de 8 millions d'euros. Cette dynamique a permis à la Ville de rêver d'un projet de développement pour son cœur de ville en axant sur une nouvelle conception de ses espaces publics, la requalification de son réseau général et enfin à l'émergence de nouveaux pôles d'activité et de lieux de vie.

Saint-Pierre a pensé son centre-ville comme une promenade dont le parcours est jalonné d'espaces dynamiques, à la symbolique forte. Une ville, pour être vivante, appréciée, occupée, appropriée, a besoin de proposer à ses habitants une offre de vie complète : les fonctions commerciales, culturelles et administratives sont indissociables. Le projet de Saint-Pierre s'appuie sur cet objectif complexe : développer ces trois composantes en créant entre elles des synergies pour dynamiser la ville, avec en prime un aménagement à dimension humaine.

La zac du mail, une artère nouvelle pour une meilleure respiration

La trame de la ville dessinée au 18^e siècle, avec sa forme en damier et ses grands îlots de 220 m X110 m, est depuis, restée en suspens. Le mail est une percée, une voie nouvelle qui vient irriguer le tissu urbain pour lui apporter une respiration nouvelle. C'est le trait d'union entre deux espaces à la symbolique forte: le marché couvert et l'hôtel de ville. C'est un morceau de ville reconstitué pour y habiter, y travailler, pour consommer et se distraire. La Zac du mail se construit au fur et à mesure. Elle devient un espace d'investissement pour les acteurs locaux dont les projets à terme produiront : 350 logements, 11 000 m² de commerces, 2,5 hectares d'espaces publics.

Le marché couvert, un quartier recomposé pour une nouvelle centralité

Le quartier du marché couvert se situe à l'extrémité ouest du mail. C'est le cœur battant de Saint-Pierre, là où en un coup d'œil on comprend le caractère de la ville et de ses habitants. C'est le lieu d'arrivée des transports en commun en centre-ville, la station des taxis collectifs, le marché aux fleurs du mercredi matin. C'est une halte privilégiée pour le touriste en quête de couleurs et de parfums. Dessinée par Baltard en 1876, la halle métallique qui abrite le marché propose essentiellement des produits artisanaux. Ce somptueux pavillon retrouvera ses lettres de noblesse dans un espace désencombré. C'est un joyau architectural qui doit renaître dans un programme de rénovation. La fonction alimentaire retrouvera toute sa place au sein d'une nouvelle halle où fleurs, plantes, légumes, fruits, viandes et poissons égayeront les carreaux à demeure. Les rez-de-chaussée de cette halle sera dédié à un « food -court » cuisine du monde qui s'animera face à la gare urbaine réorganisée.



La Cité administrative, un pôle de services moderne

Une ville compétitive a besoin d'un pôle de services moderne. La cité administrative concentrera l'ensemble des services liés à la citoyenneté et à la ville. Les administrés doivent pouvoir bénéficier d'un lieu unique regroupant les services publics qui leur sont nécessaires dans leur vie quotidienne. Leurs démarches doivent être confortables et leurs déplacements limités. C'est pourquoi, ce pôle est positionné au cœur de la ville, à proximité de la gare urbaine, sur le linéaire de la rue Des Bons Enfants et sur l'axe du futur Transport en commun en site propre. Le stationnement sera foisonnant, les fonctions administratives seront au centre de l'activité commerciale.

Le parc culturel, un espace de ressources éducatives et de loisirs

Entre le front de mer et l'hôtel de ville, le parc culturel est un espace de 7 000 m² dédié aux arts et à la culture. La vocation publique historique de cet endroit a conforté la ville à proposer un ici un lieu d'épanouissement, de ressources éducatives et de loisirs. Une nouvelle médiathèque répondant à la mutation de la lecture publique, aux nouvelles attentes de la population, sera organisée dans une structure moderne et adaptée. En face, s'érigera le théâtre de la ville avec ses deux salles de représentations. Une salle de conférence et un cinéma d'arts et d'essais trouveront leur place dans un des bâtiments. L'école municipale de musique se réorganisera à proximité et enfin les entrepôts Kerveguen abriteront une scène de musiques actuelles. Des espaces publics vont relier l'ensemble de ces fonctions. Ils seront le support de scènes à ciel ouvert où s'exprimeront des artistes en tout genre lors de représentations ou d'expositions.

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

GRAND PRIX NATIONAL

AUCH

La Gascogne au cœur

Au carrefour des deux régions Aquitaine et Midi Pyrénées, Auch essaie de faire valoir ses atouts en s'affirmant comme un véritable pôle d'équilibre à la métropole toulousaine en offrant un cadre de vie à la hauteur d'une grande ville régionale.

La ville développe quatre atouts :

- Un tissu commercial et industriel diversifié : 300 commerces en centre-ville. Des entreprises de technologie avancée (connectique, traçabilité industrielle ...).
- Un patrimoine prestigieux
- Une fréquentation touristique en progression
- Un enseignement supérieur de qualité (700 étudiants (BTS/DUT))



Maire : Franck Montaugé
Référént du dossier : Annie Bozza, Chef du service "développement urbain"
Téléphone : 05.62.05.40.34 - Courriel : annie.bozza@mairie-auch.fr

La municipalité a mis en place le plan d'actions suivant :

- Renforcer son attractivité par l'amélioration de l'habitat, la modernisation du commerce et le développement des technologies de l'information et de la communication

Trois procédures complémentaires (OPAH, PRI, OMPCA), visant à améliorer l'habitat et moderniser le commerce sont mises en oeuvre. Une action forte a été menée également en faveur du développement des TIC. L'Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux (OMPCA) en centre-ville, mise en place entre 2002 et 2004, a permis la modernisation de 90 commerces et devantures commerciales. De plus, la ville a étendu son cœur de ville vers les quartiers périphériques Coureges et St Bertranet, la Hourre d'où une meilleure mixité sociale, générationnelle et territoriale.

- Restaurer et valoriser son patrimoine

- La réhabilitation de l'escalier monumental permet de mettre en valeur ce trait d'union piétonnier unique entre les parties "haute" et "basse" de la ville. Elle s'accompagne de la volonté de créer une union des villes européennes ayant le même type de patrimoine dans le cadre d'une demande de financement européen.
- La requalification de la place de la Libération constitue la première étape d'une opération de requalification progressive de l'ensemble des espaces publics, destinée à assurer à terme une continuité sur un parcours, allant du Palais de Justice à l'escalier monumental : allées d'Etigny, place Denfert Rochereau, place de la République, place Salinis.
- La reconversion de deux anciens sites militaires situés dans le cœur de ville. La caserne Espagne et la caserne Lannes.

- Dynamiser sa vie culturelle

Avec la création d'un centre de production des arts du cirque, dénommé "centre d'innovation et de recherche circassien" qui sera implanté en 2010 sur le site de la caserne d'Espagne. Cela impulse un nouvel élan au développement de la basse-ville.

- Valoriser son cadre de vie, dans un environnement encore préservé.

Mise en place de pratiques environnementales de gestion avec l'agenda 21 communal

Et en plus...

- Une vie culturelle foisonnante (60 spectacles)
- La pratique du sport favorisée (82 clubs sportifs)
- Mise en place d'un Plan Global de Déplacements pour maîtriser la circulation automobile et les déplacements doux.

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

MENTION SPECIALE "LOGEMENT EN COEUR DE VILLE"

ANGOULEME

Changer l'image de la ville

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) portée par la Ville pour la période 2007-2011 prévoit de réhabiliter 415 logements privés à des fins locatives et 50 logements de propriétaires occupants grâce aux subventions de l'ANAH pour 1.670 millions d'euros par an et de la Ville pour 0.265 millions d'euros par an. La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et la Caisse des Dépôts et Consignations sont également partie prenante à cette OPAH RU. Pendant cinq ans, le privé pourra ainsi bénéficier de 10 millions d'euro de subvention. Un avenant est en cours pour donner une dimension à la maîtrise de l'énergie.

En articulation avec cette OPAH RU, la mise en place d'Opérations de Restaurations Immobilière (ORI) à l'immeuble et à l'îlot est engagée aux fins de restructurer des immeubles et de remettre sur le marché 200 logements locatifs grâce à des systèmes de défiscalisation. L'aboutissement prochain d'une ZPPAUP vise à en garantir l'aboutissement.

En complémentarité de ces actions est mis en place un programme pluri annuel (cinq à sept ans) d'aide au ravalement des façades et à la reprise des devantures commerciales à hauteur de 50 façades/an et 10 devantures/an. La Ville s'est engagée sur une enveloppe de 1 million d'euros à cet effet. Un accord avec la Fondation du Patrimoine est en cours pour bénéficier d'aides financières, notamment en matière de défiscalisation.

Au-delà des investissements financiers, l'ambition de ce programme d'actions vise à changer l'image du cœur de Ville et l'image même d'Angoulême. Ce renouveau est nécessaire à la valorisation économique et touristique des vieux quartiers à fort intérêt patrimonial et à l'attractivité d'Angoulême et de l'agglomération.

Les premiers résultats permettent de dégager des tendances fortes : plus de 60 logements ont été réhabilités et transformés en une quarantaine de logement. 80 % de ces logements étaient insalubres (arrêté préfectoral et insalubrité ANAH) et 85 % étaient vacants. La réhabilitation de ce parc a permis de réduire le nombre de studios et de créer des logements T2 ET T3 confortables et à loyer maîtrisé. Les propriétaires, compte tenu des caractéristiques de ce bâti, ont perçu en moyenne un peu plus de 60% de subvention du coût des travaux.

Pour les façades, de l'ordre de 85 façades ont été subventionnées pour une requalification d'ensemble pour une moyenne de 5 500 € de subvention/façade, soit un taux de 26 %. Pour les devantures commerciales, dont la requalification est souvent couplée à celle de la façade, une trentaine ont été subventionnée pour une moyenne de 2 500 €/devanture.

Maire: Philippe Lavaud
Réfèrent du dossier : Francis Philbert, Directeur de Projets à Territoires Charente SAEML
Téléphone : 05.45.37.12.02 - Courriel : f.philbert@territoires-charente.com

GRASSE

Eviter l'évasion résidentielle

La Ville de Grasse mandate la SEM Grasse Développement pour mettre en œuvre et accompagner la Ville sur de nombreuses opérations d'amélioration de la fonctionnalité urbaine (création de liaisons piétonnes ; amélioration des cheminements) et de l'environnement urbain (traitement des espaces extérieurs) qui contribuent respectivement à faciliter les flux traversant le cœur de ville et revaloriser la qualité du cadre de vie.

En outre, la production de logements sociaux permet d'intervenir sur la mixité sociale du quartier. Cette intervention concerne également l'habitabilité des logements avec des opérations de micro-curetage de cœurs d'îlots afin de créer des puits de lumière et offrir une aération convenable des logements. Ces opérations peuvent s'accompagner selon les cas de restructurations lourdes.

Enfin, l'amélioration du confort des logements et de la sécurité des personnes (mise aux normes, sorties de péril et d'insalubrité) constitue le dernier volet de l'intervention de la Ville sur les logements du centre historique.

Par ailleurs, d'autres types d'interventions réalisées avec l'appui des services municipaux permettent de créer les conditions d'usage du quartier favorables à une stabilisation des familles résidentes et éviter ainsi le processus d'évasion résidentielle.

Ceci passe par une amélioration de la commercialité et la mise en valeur du patrimoine. La pépinière commerciale permettra à la SEM Grasse Développement de maîtriser d'ici 2009 plus de 25 cellules commerciales anciennement vacantes, pour en assurer la gestion locative auprès de commerces de proximité et d'artisanat, en s'assurant de la viabilité et de la pérennité des activités proposées.



Enfin, à travers la convention de rénovation urbaine (ANRU) signée le 9 avril 2008, c'est l'ensemble des interventions publiques sur ce secteur qui vont bénéficier d'un véritable coup d'accélérateur notamment par la création d'équipements municipaux qui favoriseront le renforcement de l'attractivité résidentielle et la stabilisation des familles.

Maire : Jean-Pierre Leleux
Réfèrent du dossier : Gilles Gaveau, Chef de Projet Contrat Urbain de Cohésion Sociale
Téléphone : 04.97.01.12.88 - Courriel : gilles.gaveau@poleazurprovence.com

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

GRAND PRIX NATIONAL

EPINAL

Epinal au coeur, une ambition partagée pour un cœur de ville dynamique

A partir de 1997, la ville a inscrit son action dans une dynamique de transformation salubre en lien avec la population.

Restructurer les rives de la Moselle pour devenir un véritable atout touristique

Revitalisation commerciale de la rue piétonne des Minimes : Améliorer les aménagements paysagers de cet axe phare afin d'y favoriser la redynamisation du centre ville commerçant, en accentuant la piétonisation.

Construction de la passerelle, réhabilitation des places Pinau, Boudiou, Georgin et rénovation du marché couvert. A la fois reflet et centre névralgique du commerce local, le marché couvert est devenu un véritable lieu de vie animé par une association de commerçants qui s'est créée après sa rénovation

Aménagement de la place de la Chipotte, des quais Lapicque et Contades : il s'agit d'élargir les quais tout en organisant des flux automobiles en sens unique. Les différentes places sont ainsi reliées par des cheminements cohérents, facilitant les déplacements doux.

Repenser des déplacements urbains accessibles pour tous

Réguler le transit poids lourd en imposant un parcours nord-sud.

Refonte complète de l'offre de transports en commun : accessibilité financière (les transports en commun à Épinal sont les moins chers de France en abonnement), accessibilité géographique (création d'un réseau de bus performant secondé par des services à la demande (taxis desservant les zones peu accessibles au prix d'un ticket, soit 1 €)), accessibilité aux personnes fragilisées (grâce à Cap Imagines, le service de transport adapté).

Mise en place de longs circuits de déplacements doux (à pied ou à vélo).

Création d'un parking-relais de 700 places et d'une navette gratuite en liaison avec l'hypercentre.

Intégrer un patrimoine structurant au centre ville

Transformer l'ancienne friche industrielle du port commercial en port de plaisance.

Décider d'implanter la bibliothèque multi média (plus de 5000 m²) et le cinéma multiplexe dans le quartier proche de la faculté de droit, formant ainsi une nouvelle entrée de ville attrayante et en liaison directe avec les places riches en restaurants et bars : le quartier Saint-Michel va retrouver un nouvel essor, permettant d'étendre le périmètre du centre ville à ces quartiers en mutation.

Construction du pôle de santé spinalien Sud-Lorrain sur le plateau de la Justice, avec la création d'une liaison piétonne qui relie ce quartier au centre ville, ce qui permettra d'être en contact direct avec le cœur de ville, tout en participant à la redynamisation d'un quartier d'habitat social.



Animer le cœur de ville tout au long de l'année

Festivals de portée régionale (Rues et Cie, Larmes du Rire, Epinal bouge l'été...), nationale (Cybériades), et internationale. Création de la Cité de l'Image (association originale entre une structure municipale, le Musée de l'Image d'Epinal, et une société privée, l'Imagerie d'Epinal) contribue à la valorisation du patrimoine culturel de la ville, mondialement connu.

La transformation d'un parc des expositions en Centre des Congrès en entrée immédiate du cœur de ville permet d'organiser des manifestations de grande ampleur (ex : Eurogénétique, l'un des quatre plus importants salons agricoles de France ; salon Habitat et Bois, 60 000 visiteurs, 2^{ème} salon du genre en France).

Développement du concept des «Intelligences du bois» confère à Épinal une expertise dans les domaines de l'ingénierie, de la recherche, de l'animation autour du bois.

La plus grande chaufferie bois collective de France.

Permet de chauffer à la fois des immeubles collectifs d'habitat social ou en copropriété, des bâtiments publics, des bâtiments privés

Faciliter l'accès au numérique pour tous

La ville d'Epinal s'est vue décerner @@@@ en 2007 par le label Ville internet (parmi 16 villes en France). Le député-maire d'Epinal qui a réussi à faire relier la ville au réseau Internet Très Haut Débit via des fibres optiques reliant l'agglomération nancéienne à la Maison de la Communication en plein centre d'Epinal, sans oublier l'équipement des ZAC et des ZI en périphérie. Cette avancée technologique touche directement les habitants qui peuvent désormais bénéficier d'offres concurrentielles de dégroupage total. Cela permet aussi, entre autre, la mise en place de nombreux points Cyb, points d'accès gratuits à internet.

Cultiver sa diversité sportive et culturelle

Depuis les années 80, organisation du rythme scolaire permettant aux enfants de découvrir tout au long de l'année des activités sportives, ludiques, culturelles ou artistiques d'une très grande diversité. Pour cela, la ville a embauché un nombre conséquent d'animateurs et collabore étroitement avec les associations et clubs de la ville. Les investissements conséquents pour doter la ville des meilleures installations sportives ont été réalisés : parcours de canoë-kayak et stade d'escalade en plein centre-ville.

Mise en place d'un cinéma multiplexe de 8 salles en plein centre ville (géré en SEM) et dans la rénovation d'une salle de spectacles dans le quartier de la Justice.

Création de Scènes Vosges, qui gère le théâtre municipal d'Epinal de 350 places qui a 200 ans, l'auditorium de la Louvière d'Epinal de 550 places, et le théâtre de la Rotonde, de 1 200 places, ce qui en fait la scène la plus importante des Vosges.

Maire : Michel Heinrich

Référent du dossier : Stéphane Thouvenot

Téléphone : 03.29.68.50.78 - Courriel : stephane.thouvenot@epinal.fr

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

GRAND PRIX NATIONAL

VALENCIENNES

Valenciennes, la belle à vivre

Spécialisée au 19^{ème} siècle dans le charbon et l'acier, la ville de Valenciennes a vu avec l'effondrement de ces deux piliers, son destin vaciller. La municipalité a voulu briser cette spirale de l'échec en ne négligeant aucune dimension d'un projet global de développement. Résultat : les engagements ont été tenus pour faire en moins de 10 ans, ce qu'une ville réalise en 40 ans. En 7 ans, la ville a accueilli 6 000 habitants supplémentaires.

Patrimoine, la culture et le tourisme

Concept d'Athènes du Nord : 17 % du budget de la ville consacrés à la culture, considérée comme un vecteur de découverte et d'intégration - Bibliothèque Multimédia (300 000 documents, 30 micro-ordinateurs en réseau avec catalogue en ligne) - Musée des Beaux-Arts (prestigieuses oeuvres d'art... et cybercafé) - Ecole des Beaux-Arts - Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique - Théâtre « Le Phénix » scène nationale à la pointe des nouvelles technologies - Plan Lumière : plus de 60 sites illuminés à la tombée du jour - Associations Home et Gastronomie et Les Pâtisseries du Hainaut (gastronomie, tourisme...) - Restauration de la Basilique Notre-Dame du Saint-Cordon - Rénovation des façades historiques - Accueil en 2007 de la 1^{ère} édition du concept de Capitale régionale de la Culture créé par la région Nord-Pas-de-Calais (une ambition partagée : « faire de la culture populaire » - 70 événements) - L'art dans la rue (une trentaine de sculptures dans les espaces publics) - Des compagnies artistiques en résidence (Art Zoÿd...).

L'écologie urbaine, l'environnement

Valenciennes s'est engagée dès 1995 dans la voie du développement durable (En 1998 : Agenda 21 local 1^{ère} génération. La ville a initié depuis 2001 la seconde phase de l'Agenda 21, un programme d'actions transversales pour le respect de l'environnement et du citoyen. - Tri sélectif (mise en place de bacs enterrés) - Achat de véhicules propres - Sécurité (56 personnes) et Vidéosurveillance (42 caméras) : baisse de 30 % des faits de voie publique et de 17% des atteintes à la personne - Création de SYNEO, « Pôle du Développement Durable » - Implantation d'Eco-Sites et d'Eco-Quartiers - Création du Collège des Hautes Etudes du Développement Durable (CHEDD) - Construction des bâtiments communaux en Haute Qualité Environnementale (HQE) - Gestion optimisée de l'Energie - Création du site Internet (ACV - Anneau Citoyen Valenciennois) et du Canal Local, télévision citoyenne (Conseils Municipaux en direct et interactifs - Forums « Place Publique ») - Création du Pôle Numérique Valenciennois - Réseau Fibre Optique sur toute la ville - Création d'un « Technopôle Numérique » - Plateau médicalisé (le plus performant de toutes les villes moyennes françaises) - Handicapés mieux accueillis dans leur ville (création du CHAT, Collectif Handicap Accès pour Tous).

L'offre de services

Dans un environnement entièrement rénové, le caractère de ville marchande de Valenciennes s'est renforcé (progression de 8% des commerces en 4 ans, de 25% des surfaces commerciales, de 35% du C.A. global - plus de 700 emplois créés). 800 vitrines commerçantes - Création du Centre commercial « Place d'Armes » (12 000 m², surface commerciale en hypercentre) - Mise en oeuvre d'une nouvelle opération structurante (7 000 m² de commerces, 13 000 m² de logements et 450 places de parking) Création des « Boutiques de Valenciennes » (Union Commerciale) - Création de l'association des commerces non sédentaires « Val Marché Dynamic » - Animations commerciales régulières et amplifiées (plans de communication, actions) - Site Portail Internet des commerçants - Vitrines relookées - Aménagements urbains avec accès facilités pour les personnes à mobilité réduite - Mise en place d'un manager de centre ville (commerce - artisanat - animateur FISAC) - Mise en place d'une procédure d'indemnisation amiable des activités commerciales justifiant d'un préjudice commercial lié aux travaux en maîtrise d'ouvrage ville, pour les aménagements d'espace public...



Le logement en cœur de ville ou cœur de quartier

Valenciennes poursuit une politique de démolition / reconstruction / rénovation / réhabilitation citée en exemple pour sa qualité environnementale, son dynamisme et la mixité sociale. 3 000 nouveaux logements construits depuis 2001 (23 000 logements au total) - 300 logements vacants remis sur le marché - 210 façades historiques et 250 façades d'immeubles du centre ville rénovées - Mise en oeuvre d'une « Charte de relogement » - Pour les quartiers : 152 millions d'euros mobilisés en cinq ans en accord avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et ses partenaires, portant sur trois axes majeurs : repenser et rénover le logement (démolition de l'habitat collectif inadapté / reconstruction avec priorité à la

maison individuelle / logements anciens : 406 démolitions et 955 reconstructions + 358 logements réhabilités) ; favoriser la convivialité des espaces publics ; implanter les équipements structurants indispensables à la vie du quartier...

Les transports, la mobilité, l'accessibilité

A Valenciennes, commencée il y a 10 ans avec une volonté d'anticipation souvent décriée alors, une action résolue pour ne pas pénaliser l'attractivité, les nouveaux emplois et les nouveaux services par la mise en oeuvre d'une offre de déplacement globalement repensée et adaptée (tramway, bus, navettes, parkings) sera terminée d'ici cinq ans. Deux lignes de Tramway existantes / deux nouvelles lignes en cours de réalisation - Création de parkings périphériques et en ouvrage - Création de parkings/relais - Mise en place d'un Plan vélo - Plans de Déplacement d'Entreprises - Développement du Covoiturage - Pédibus - Démarche volontariste pour faciliter les déplacements et l'accès de tous (personnes à mobilité réduite) aux espaces publics.

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

MENTION SPECIALE "STRATEGIE URBAINE"

GIVORS

Une cité, une identité, une âme

2ème confluence de l'agglomération lyonnaise et porte nord du Parc régional du Pilat, Givors située au carrefour du Rhône et du Gier est la principale agglomération au sud du département du Rhône. Depuis plus d'une décennie, le cœur de Givors, qui est l'un des rares centres-ville inscrit dans les périmètres de la Politique de la ville, fait l'objet d'une action d'envergure multiforme. La ville a lancé la refonte de la centralité en trois pôles solidaires :

- Réalisation d'une cité administrative
- Création d'un pôle touristique et culturel
- Ouverture d'un pôle économique autour de la gare de Givors ville

Cette transformation du centre-ville se fait en étroite concertation avec les Givordins par la mise en place d'un conseil de quartier, la construction du réseau des Habitants ressources, la consultation des nombreuses associations du quartier et la création d'une mission Démocratie locale et vie quotidienne.

Porteur de toutes ces richesses patrimoniales, environnementales et humaines, le centre-ville de Givors dispose également de nombreux équipements culturels : le conservatoire de musique et de danse, le théâtre du Vieux Givors, la médiathèque, bientôt complétés par l'installation des archives municipales et par l'ouverture de La Mostra, lieu permanent d'exposition dans la cité des Etoiles. Dans un local des Etoiles, La Mostra de Givors accueillera des expositions amateurs et professionnelles d'arts plastiques, des expositions liées au patrimoine archivistique et artistique de la ville mais sera aussi un lieu d'accueil et de présentation de l'architecture des Etoiles. Lieu permanent d'exposition pluridisciplinaire. Il sera ouvert aux arts vivants mais aussi au patrimoine, à l'histoire. L'objectif étant de croiser les énergies existantes et de développer des actions de médiation culturelle tournées vers de nouveaux publics.

Avec l'implantation du service des Archives municipales au cœur des Etoiles un véritable pôle culturel prendrait forme dans le centre-ville de Givors, puisque les futurs locaux jouxent ceux du théâtre et de la médiathèque. Ceci permettrait ainsi aux usagers de se rassembler autour d'un ensemble culturel aux offres variées.

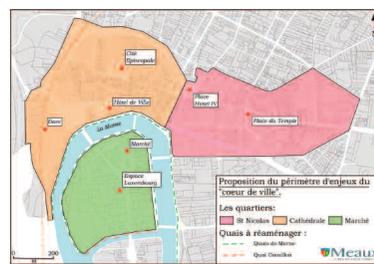
Reconquête des espaces publics, diversification de l'offre résidentielle, développement des services publics, redynamisation de l'emploi et du commerce de proximité, renforcement de la solidarité, amélioration de la démocratie participative, valorisation du patrimoine, enrichissement de l'offre culturelle et touristique, rayonnement de la ville : la transformation à dimension humaine du cœur de Givors est porteuse de tous ces défis du vivre ensemble dans la ville d'aujourd'hui et de demain.

Maire : Martial Passi
Réfèrent du dossier : Virginie Guillotin, Chargée des relations presse
Téléphone : 04.72.49.18.36 - Courriel : virginie.guillotin@ville-givors.fr

MEAUX

Rénovation urbaine du cœur de ville

Après la rénovation des quartiers de Beauval et de la Pierre-Collinet, Meaux poursuit son engagement pour un aménagement durable de la ville. A travers les déclinaisons du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme, la Ville entend poursuivre et amplifier l'amélioration du cadre de vie pour chacun de ses quartiers. Ainsi l'aménagement des secteurs intermédiaires selon une approche urbanistique et environnementale viendra faire le lien entre les quartiers réaménagés dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine et le Cœur de Ville, cible privilégiée de la redynamisation et de l'attractivité du territoire meldeois. Voici les pistes d'actions :



Commerce

- Améliorer l'offre commerciale
- Réhabiliter les deux halles du Marché
- Mettre en place une communication et une signalétique commerciale
- Renforcer les liens avec les acteurs économiques
- Promouvoir le commerce du centre-ville hors des frontières du territoire

Habitat

- Poursuivre les aides à la réhabilitation de l'habitat et aux ravalements, en mettant l'accent sur la maîtrise des loyers et sur l'efficacité énergétique des logements
- Mettre en place un plan d'actions de lutte contre l'habitat indigne
- Créer des résidences adaptées aux besoins de la population jeune

Tourisme et patrimoine

- Améliorer l'accueil des touristes
- Sublimier l'image du cœur de ville
- Parfaire la stratégie patrimoniale en consolidant le label « Art et Histoire »
- Développer un tourisme économique

Transports et mobilité

- Aménager la circulation du quai Victor Hugo
- Créer des circuits cycles - piétons cohérents
- Mettre en place un Plan « Meaux à Vélo »
- Expérimenter un système de navette fluviale
- Créer une passerelle piétonne entre les Trinitaires et le parc Luxembourg.
- Améliorer la desserte des transports en commun selon des principes de mobilité durable

Député Maire : Jean-François COPÉ
Réfèrent du dossier : Frédéric Baudin-Cullière, Directeur Général des Services
Téléphone : 01.60.09.97.74 - Courriel : dgs@meaux.fr

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

MENTION SPECIALE "LOGEMENT EN COEUR DE VILLE"

LE PUY EN VELAY

Trois dispositifs de reconquête

La requalification du centre-ville, et notamment la reconquête de ces cœurs d'îlots, est un projet ambitieux, qui se traduit de manière opérationnelle par plusieurs actions concrètes. La philosophie du projet consiste à refuser le concept de « ville-musée » et de mettre en œuvre une palette d'outils pour faire du Puy-en-Velay une ville dynamique, attractive et accueillante pour tous. Pour atteindre cet objectif, la mise en place d'un partenariat constructif et pérenne avec les acteurs locaux (Communauté d'Agglomération, Etat, DDASS, CAF, bailleurs sociaux, propriétaires...) a été indispensable. A partir d'un diagnostic détaillé et partagé, le projet de reconquête du centre ancien est passé par la conclusion en 2004 d'une [Convention Publique d'Aménagement](#) (C.P.A.) avec la Société d'Economie Mixte du Velay, pour une durée de huit années.



Le dispositif de [Résorption de l'Habitat Indigne](#) (RHI) permet de traiter un îlot en profondeur : repérage des immeubles insalubres, acquisitions foncières, démolition, reconstruction de logements, aménagements d'espaces publics... Ce dispositif concerne actuellement deux quartiers du centre ville [L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain](#) (O.P.A.H.-R.U.) consiste à accompagner les propriétaires vers un projet de réhabilitation et de valorisation de leur patrimoine bâti. Des subventions sont accordées directement aux propriétaires en vue de réaliser des travaux de réhabilitation, par exemple pour améliorer la performance énergétique du logement. L'OPAH-RU intègre une dimension importante de conseil auprès des propriétaires ainsi qu'une aide aux locataires dans d'éventuels relogements provisoires ou définitifs.

La valorisation du cadre de vie passe par un [traitement qualitatif des espaces publics](#). L'intervention porte sur la fonctionnalité et la qualité des espaces publics, en modernisant par exemple les réseaux d'infrastructure et en favorisant la convivialité et la sécurité des déplacements piétons. Cette action de recomposition urbaine est d'autant plus valorisante qu'elle est couplée avec des interventions sur le patrimoine privé.

La C.P.A. est couplée avec une [politique municipale de ravalements des façades](#). Dans le centre ville, la Ville du Puy-en-Velay subventionne les ravalements de façades afin de faciliter la mise en valeur du patrimoine privé, conjointement à des interventions sur les espaces publics. Par ailleurs, en concertation avec les habitants et les acteurs locaux sont lancées régulièrement des campagnes de ravalements de façades obligatoires sur certains périmètres identifiés de manière partenariale, notamment avec l'Architecte des Bâtiments de France. Les subventions sont alors majorées.

Maire : Laurent Wauquiez
Réfèrent du dossier : Pauline Bayard, Responsable du Service Urbanisme et Habitat
Téléphone : 04.71.04.07.91 - Courriel : pauline.bayard@mairie-le-puy-en-velay.fr

MENTION SPECIALE "OFFRE DE SERVICES"

CANNES

Intégrer un quartier à la ville

S'il est vrai que Cannes est une ville active, génératrice d'emplois et de prospérité, elle présente aussi les stigmates de quartiers en difficulté. A l'hyper Centre Croisette et aux quartiers Est prospères, répondent les quartiers de Cannes Ouest de La Bocca, populaires et ouvriers. Le fil conducteur de la politique de Cannes consiste à réinscrire ces quartiers de la Bocca Nord (Sainte Jeanne et Ranguin) dans la ville. En effet, ils étaient historiquement enclavés et repliés sur eux-mêmes, voire en situation de cul de sac. En conséquence, il convenait en priorité de les ouvrir sur les autres quartiers environnants, mais aussi sur le reste de la ville. Ensuite, l'objectif était de sortir de l'état de « cité dortoir », [passer du statut du quartier où « l'on rentre » au statut du quartier où « l'on va » parce qu'on y trouve les fonctions urbaines usuelles, voire exceptionnelles](#) (parc loisir- détente inter quartier, médiathèque, centre de services privés...). Cette dynamisation par l'introduction des fonctions a pour but de permettre à ce quartier d'être positivement identifié à l'échelle de la ville, voire de devenir attractif en accueillant ainsi de nouveaux habitants, de nouveaux emplois et de nouvelles activités pour les riverains. De plus, il était vital de casser l'image « grand ensemble » et de reconstituer le cadre de vie urbain, en lui redonnant du sens, des repères, de la lisibilité, et donc de la sérénité.

C'est ainsi qu'à partir d'une analyse sociologique des pratiques urbaines (diagnostic partagé) couplée à un contact permanent avec les habitants, les projets se sont élaborés, au fur et à mesure des remarques, suggestions, propositions des uns et des autres, le tout dans un partenariat multiple, public (Etat, Département, Ville), et privé (opérateur commercial et investisseurs).

L'ensemble des investissements réalisés, de l'ordre de 59 M€, est assumé à part égale par le secteur public (Ville, Etat, Département) et par le secteur privé :

- Création d'une crèche municipale de 80 places, équipée en énergie solaire.
- Création d'une maison des services publics de 1500 m².
- Aménagement des rives de La Frayère et création d'un parc public (« coulée verte »), d'une superficie de 4,3 hectares, support à la promenade et aux loisirs de plein-air.
- Remplacement du centre commercial actuel par un nouvel équipement commercial.
- Amélioration et mise en valeur de l'ensemble des logements locatifs de l'Office Public de l'Habitat de Cannes pour Ranguin.
- Démolition et reconstruction de la chapelle.
- Création de cheminements piétonniers et requalification des boulevards.
- Relogement des associations.

Député Maire : Bernard Brochand
Réfèrent du dossier : Luc Gueydan, Directeur Prospective et Grands Projets Urbains
Téléphone : 04.97.06.46.50 - Courriel : Luc.gueydan@ville-cannes.fr

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

MENTION SPECIALE "OFFRE DE SERVICES"

TROYES

Les magasins d'usine, effet de levier pour le centre ville

La politique patrimoniale menée à Troyes est complexe et multiple. Elle considère la cité dans sa globalité, intègre les données du passé, le fonctionnement d'aujourd'hui et les ambitions de développement. Elle n'oublie pas un seul instant que le centre historique doit continuer à assurer une multitude de fonctions, liées à son statut de lieu d'habitation et de loisirs, de pôle commercial, universitaire, culturel, touristique et tertiaire.

Elle consiste donc non seulement en une **politique active sur le patrimoine bâti**, mais aussi en une action cohérente et d'ampleur sur le domaine public, ce qui implique nécessairement d'agir en profondeur sur le fonctionnement de la ville et de modifier en particulier la politique de stationnement, le plan de circulation et la place des transports publics.

Ainsi ont trouvé place au cœur de ville : le musée d'art Moderne qui sert d'écrin à la donation de Pierre et Denise Lévy, la médiathèque (primée Equerre d'Argent), la Maison de l'outil et de la pensée ouvrière, la patinoire, le multiplexe cinématographique, les théâtres, le campus au pied de la Cathédrale, le parc des expositions (6000 places) à proximité des commerces du centre-ville, le Conservatoire national, un stade de football flambant neuf pouvant accueillir 22 000 spectateurs, ... **Ces équipements, ouverts à tous les publics et implantés au cœur de la cité, répondent à l'évolution contemporaine de la ville.**

La requalification n'est pas une fin en soi : c'est un moyen de donner aux Troyens la fierté de leur Ville, qu'ils y soient bien et se réapproprient le cœur de ville.

Sous l'effet de la requalification urbaine et de la mise en valeur du centre-ville, les consommateurs sont de retour. S'il y a quelques années des boutiques étaient fermées au centre-ville, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Des grands investisseurs parient désormais sur le développement commercial de Troyes, où les enseignes nationales à forte notoriété se bousculent désormais et contribuent aujourd'hui sensiblement à modifier l'image économique de Troyes. Sources de dynamisme et vitalité économique, ces programmes de requalification se sont traduits par de nouveaux emplois tertiaires en centre-ville.



Le développement des centres de marques n'a pas empêché la redynamisation du commerce du centre-ville. Bien au contraire, la fréquentation de la rue Emile Zola, la première artère commerciale troyenne, a augmenté de 60% depuis 1998.

Les travaux de rénovation des magasins ont été bien souvent l'occasion de transformer les locaux vides situés aux étages en logements. Ces dix dernières années, 800 logements ont été réhabilités au centre-ville.

Député-Maire : François Baroin
Réfèrent du dossier : Chloé van Dongen, Collaboratrice de cabinet
Téléphone : 03 25 42 68 13 - Courriel : c.van-dongen@ville-troyes.fr

MENTION SPECIALE "LIEN SOCIAL, VIVRE ENSEMBLE"

AVIGNON

Coeur de Ville, Coeur de Quartier

Capitale de la chrétienté au XIV siècle, ville d'histoire, de culture, Avignon est connue pour son Palais des Papes, le Pont, et son Festival de théâtre. Le Centre Ville est aussi le premier pôle d'emplois et de services du bassin de vie, un lieu de résidence, un pôle regroupant 400 commerces, et c'est surtout le lieu d'identité de tous les Avignonnais.

La cohérence de ces différentes fonctions de cœur de ville nécessite un investissement permanent de la collectivité et le développement d'expériences originales dans les domaines du transport, du logement, des commerces ou de la mise en valeur du Patrimoine.

Mais au-delà de ses remparts, Avignon est une Ville vivante et dynamique de 90 800 habitants et la préoccupation majeure de la Municipalité est d'assurer l'unité et la solidarité entre le cœur de ville historique et l'ensemble de la cité.

Aussi, plutôt que de mettre en valeur les réalisations qui assurent le rayonnement et la qualité de vie du centre historique, le dossier présenté au Concours National des Villes porte sur la reconquête des quartiers périphériques construits dans les années soixante le long de la Rode Urbanne.

Il s'agit de la reconversion en centre de vie attractif de l'urbanisme fonctionnel des années soixante relié au centre historique et aux pôles de développement économique d'avenir dans un ensemble urbain continu et cohérent.

Le projet intègre de multiples composantes telles que :

- La démolition de 800 logements,
- La reconstruction de maisons individuelles en accession sociale à la propriété,
- Création d'un centre de vie de quartier, Mairie, DDTEFP, Maison de l'Emploi,
- La réhabilitation de 1035 logements sociaux,
- La reconversion d'une tour HLM en foyer pour personnes âgées,
- La création de deux hôtels d'entreprises dans le cadre de la Zone Franche Urbaine,
- L'aménagement d'un nouveau quartier de Haute Qualité Environnementale de 23 ha en continuité du bâti existant.

C'est l'ensemble de ces projets et réalisations qui concourent à la création d'un Eco-quartier exemplaire, nouveau cœur de ville relié au centre historique par des cheminements doux.

C'est l'ambition d'une cité vivante contemporaine réconciliée avec son histoire.

Députée Maire : Marie-Josée Roig
Réfèrent du dossier : Denis Chastanier, Directeur de la Politique Urbaine
Téléphone : 04.90.80.44.02 - Courriel : denis.chastanier@mairie-avignon.com

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

MENTION SPECIALE "LIEN SOCIAL, VIVRE ENSEMBLE"

MONTAUBAN

Créer une ville d'équilibre

Un cœur de ville est par nature vital pour la Cité. Il est la mémoire de son passé, la pierre angulaire de son avenir. C'est aussi un espace d'identification pour ses habitants : un lieu privilégié où ils se rencontrent, où ils se distraient, où ils partagent... Pour les jeunes ou les moins jeunes, le centre ville est un point de rassemblement où l'on a plaisir à se retrouver, à flâner, se balader, faire ses achats ... un lieu de vie incontournable souvent inscrit dans les habitudes et la quotidienneté.

L'objectif est de faire de Montauban une Ville d'équilibres où chacun trouve sa place dans le développement de la cité ; une Ville de passions où art de vivre et qualité de vie se conjuguent au pluriel ; une Ville ambitieuse car le territoire montalbanais est économiquement dynamique.

Une gestion de l'habitat équilibrée. Dans le quartier Est, 551 logements ont été démolis, 306 logements sociaux ANRU construits ou réhabilités sur 589. Tous les programmes sont aujourd'hui lancés. La totalité des 430 familles a déjà été relogée. Plus de 150 logements ont été créés hors quartier Est : Chemin de la Margue, rue Peligry, rue Edouard Forestié... A l'échelle de la ville, 371 logements sociaux ont été créés en plus.

La structure "Montauban Nouvelle Vie" a accueilli plus de 3 000 personnes. Rien n'a été imposé aux habitants du quartier Est qui ont choisi, soit de rester dans des logements rénovés ou neufs, soit de partir ailleurs. En cœur de ville, en 2003, 162 immeubles sur 521 avaient été identifiés en bastide par l'Architecte des Bâtiments de France pour être traités en priorité. En terme de « logement social » au sens strict du terme, ont été réalisés depuis 2005, 106 logements au titre de l'ANRU : dont 30 logements sociaux ANRU en périmètre historique, une maison relais de 15 places, 30 PLAI ANRU en diffus centre-ville et 31 logements sociaux ANRU en centre-ville. Actuellement, 26 logements sociaux ANRU en périmètre historique et 17 logements sociaux ANRU en centre-ville sont en chantier.

La Rénovation Urbaine a contribué à créer une véritable dynamique urbaine dans le Périmètre Historique de Montauban : 75 immeubles ont été réhabilités via des processus publics (OPAH...). Le dispositif de défiscalisation Malraux a été aussi largement utilisé par les investisseurs privés. De nombreux immeubles ont été aussi rénovés spontanément par des propriétaires.



SAINT DENIS

Ville populaire, solidaire, fière de sa diversité et résolument tournée vers l'avenir.

De multiples raisons font de Saint-Denis une ville attachante : son dynamisme, sa vitalité, sa capacité à innover, le foisonnement de projets qui s'inscrivent dans la construction d'autres possibles. Cette ville, ce sont d'abord ceux qui y vivent et y travaillent qui la font. Elle s'enrichit de l'arrivée de 10 000 nouveaux habitants en six ans et de plusieurs centaines de nouvelles entreprises, sans jamais devenir un eldorado de la spéculation foncière et immobilière.

Les défis à relever sont immenses et sont relevés avec la volonté de ne pas laisser s'instaurer une ville à plusieurs vitesses. Ce qui implique de travailler sans cesse à créer de la cohésion, par un développement équilibré et maîtrisé. Une ville pour tous, c'est d'abord une ville qui avance en ne laissant personne de côté. Une ville pour tous, cela veut dire continuer d'attirer des entreprises et des emplois en faisant en sorte qu'ils bénéficient davantage aux Dionysiens. Cela veut dire construire des logements, en sachant que le logement social est celui dont nous avons le plus besoin dans cette ville. Cela veut dire ouvrir des équipements publics, développer les services rendus à la population, adapter ces services à l'évolution des besoins et des attentes. Le ressort essentiel de Saint-Denis, c'est la conviction qu'une ville populaire, doit être d'abord une ville où chacun trouve sa place. Une ville où l'emploi, le logement, la formation, tout ce qui donne la possibilité de construire un projet de vie, ne soient plus un rêve inaccessible, précaire, lointain, mais une réalité stable, inscrite dans les faits, et reconnue comme un droit humain fondamental. Saint-Denis aujourd'hui, c'est la conviction que le développement économique, aussi indispensable soit-il, n'est pas une finalité en soi, et n'a de sens que s'il génère des emplois, du progrès social, des moyens de vivre, dans un cadre maîtrisé. C'est une ville où les habitants ont droit à ce qui se fait de mieux dans tous les domaines, où les solidarités ne relèvent pas de la seule compassion, mais expriment bien une exigence de toute la société. Une ville où le vivre ensemble est le meilleur rempart face à tous les replis. Une ville qui ne craint pas le monde mais s'ouvre à lui, apprend de lui, et agit sur lui. Une ville qui ne se contente pas d'observer l'évolution alarmante de la planète, mais agit concrètement, localement, pour imposer un mode de croissance respectueux de l'environnement. Une ville où chaque habitant, quelque soit son passeport, est un citoyen à part entière, en capacité de faire valoir son point de vue, et de prendre part à la construction de la cité.

Dans les années qui viennent, Saint-Denis entend continuer d'évoluer et de se transformer, sans mettre personne à la porte, en restant profondément une ville populaire. La qualité des projets annoncés apparaît en adéquation avec une ville non subie et maîtrisée (cité du cinéma, centre nautique olympique, Archives Nationales, pôle universitaire Condorcet). Ces quatre projets majeurs s'accompagnent de la programmation de plus de deux mille logements, ce qui devrait permettre à Saint-Denis de franchir en 2012 - 2014 le seuil déterminant des cent mille habitants.

Député Maire : Brigitte Barèges
Réfèrent du dossier : Bruno Prouzat, Directeur de la solidarité
Téléphone : 05.63.22.12.00 - Courriel : bprouzat@ville-montauban.fr

Maire de Saint-Denis : Didier Paillard - Président de Plaine Commune : Patrick Braouezec
Réfèrent du dossier : Luc Bouvet, Directeur général des services
Tél : 01.49.33.62.91 - Courriel : luc.bouvet@ville-saint-denis.fr

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

MENTION SPECIALE "PATRIMOINE, CULTURE & TOURISME"

AGDE

De la plage au coeur de ville

Le Coeur de Ville d'Agde constitue un atout exceptionnel pour le développement touristique de notre destination. Il permet de diversifier notre offre, en renouvelant notre image tout en l'inscrivant dans une identité historique et patrimoniale, jusqu'ici peu connue de nos visiteurs. Le Coeur de Ville doit, durant la période estivale, être mieux irrigué par les flux de population qui résident à cette époque-là sur notre littoral. Ainsi, au cœur de l'été, près de 250 000 personnes sont présentes sur la station. Aujourd'hui, seule une infime minorité d'entre elles se rend dans le centre historique, alors même qu'il se situe à proximité immédiate des plages.

Les activités de l'ancien syndicat d'initiative ont été reprises par l'Office Municipal de Tourisme, afin que les actions d'accueil et de promotion touristique de la ville intègrent mieux le centre historique. [Le Cap d'Agde a une véritable visibilité, avec une présence importante de l'Office sur les différents salons nationaux et internationaux. Il est pertinent que le Coeur de Ville puisse bénéficier de cette réelle force de frappe.](#)

La Ville a décidé de développer plusieurs projets destinés à embellir les rives de l'Hérault. L'attractivité touristique du site dépend en effet largement de la réussite de ces opérations qui, bien que diverses, s'inscrivent dans une cohérence d'aménagement. La libération des quais de la Marine s'est voulue emblématique de cette volonté de reconquête des espaces publics directement reliés au fleuve. Par ailleurs, de nombreux chantiers de réhabilitation du patrimoine ancien ont été lancés. Ils concernent pour l'essentiel la vingtaine d'hôtels particuliers datant du 17^{ème} siècle et le château Laurens. De plus, un circuit touristique a été créé en 2005 et un plan lumière mis en œuvre à partir de 2007 afin de valoriser le patrimoine.

Partie prenante du projet de revitalisation du coeur historique, le Site des Métiers d'Art connaît depuis 2001 un réel développement. Aujourd'hui, et afin qu'il contribue mieux au développement de l'attractivité du quartier, il a été décidé de repositionner ses échoppes, en les concentrant sur les axes structurants du coeur ancien. Il trouvera lui-même ainsi une meilleure visibilité, par ailleurs renforcée par l'installation de son centre de ressources au sein du futur Office de Tourisme.

[Au-delà des investissements structurants, l'animation du quartier constitue un élément déterminant de sa promotion.](#) La création de la scène flottante en 2006 s'est inscrite pleinement dans cette logique de redynamisation, en proposant des spectacles gratuits sur un site unique, riche d'un patrimoine historique exceptionnel.

Depuis, chaque année, des artistes de renom se succèdent sur la scène agathoise, attirant à chaque représentation plus de 10 000 personnes en Coeur de Ville.

Député Maire : Gilles D'Ettore
Réfèrent du dossier : Jérôme Cavaillès, Directeur de Cabinet
Téléphone : 04 67 94 61 02 - Courriel : communication@ville-agde.fr

ALBI

Faire du patrimoine un atout

La Cité épiscopale d'Albi constitue une richesse collective des plus précieuses. Rassemblant plusieurs monuments historiques d'importance elle est surtout connue pour sa cathédrale forteresse Sainte-Cécile et le Palais de la Berbie (palais épiscopal du XIII^{ème} au XIX^{ème} siècle) qui abrite aujourd'hui le plus important musée consacré au peintre albigeois Henri de Toulouse-Lautrec. Depuis de nombreuses années, la ville d'Albi conduit une politique raisonnée pour protéger et valoriser le patrimoine. [La Cité épiscopale d'Albi reste le cœur battant de la ville.](#) La requalification urbaine du centre ancien vise des objectifs multiples : protéger et valoriser le patrimoine, concilier les différents usages identifiés, accompagner les initiatives privées ou commerciales, renforcer le lien social tant par une politique d'habitat généreuse et variée que par des animations notamment culturelles de qualité... De plus, et c'est l'une des singularités albigeoises, nous recherchons à anticiper les évolutions futures de la ville, non sur une échelle pluriannuelle mais « pluri-générationnelles ».

[Créer de nouveaux rythmes dans la ville, qu'ils soient urbains, culturels ou environnementaux, constituent l'une de nos préoccupations constantes.](#) Proposer des cheminements verts, touristiques, urbains, commerçants,... participent à ce souci d'offrir aux résidents comme aux visiteurs des invitations à redécouvrir la ville pour que chacun y trouve ses propres rythmes, ses balises, ses étapes.

Avec 650 000 touristes annuels aujourd'hui, la ville souhaite accroître sa fréquentation touristique et la durée des séjours, mais également proposer des perspectives de tourisme urbain durable. L'adhésion au réseau des Villes et Pays d'Arts et d'Histoire va garantir la qualité de la médiation culturelle et celle des nouveaux produits touristiques proposés aux visiteurs. Un circuit de grande randonnée en centre urbain comme l'« Echappée verte » constitue une initiative appréciée. Le suivi attentif du secteur sauvegardé, l'application de son règlement dans la lettre - et l'esprit - en étroite concertation avec l'architecte des bâtiments de France et la commission locale du secteur sauvegardé composée d'associations locales, de la CCI, etc., permettent également une veille partagée et expliquée aux usagers et résidents. La mise en œuvre (avec ses objectifs et ses propres indicateurs) de chacune des vingt neuf actions proposées dans le [plan de gestion de la Cité épiscopale](#) témoignera de l'effectivité de la qualité de cette démarche.

Des actions en faveur du tourisme ont été conduites en complément des missions de promotions confiées à l'office de tourisme comme l'animation estivale « Les rendez-vous des Berges » au bord du Tarn proposée depuis 2006 (siestes musicales et littéraires, espace jeux de société), la prise en compte des handicaps (signalétique en braille cathédrale et palais de la Berbie) ou encore la réactualisation de la signalétique touristique piétonne (septembre 2008).

Maire : Philippe Bonnacarrère
Réfèrent du dossier : Antoine Renaud, Directeur de cabinet du maire
Téléphone : 05.63.49.12.47 - Courriel : antoine.renaud@mairie-albi.fr

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

MENTION SPECIALE "PATRIMOINE, CULTURE & TOURISME"

LE HAVRE

Des pratiques culturelles durables

Dans le cadre du Projet Educatif Havrais « Grandir au Havre », l'équipe d'animation municipale implantée dans le Centre Ancien a mis en œuvre un [projet culturel](#) favorisant l'accès des familles à des pratiques culturelles durables grâce à une démarche de sensibilisation et d'accompagnement vers les équipements à vocation culturelle.

De nombreuses actions ont été développées : Fêtes de Quartier, portraits d'habitants, concerts de plein air, animations dans le cadre de la Journée Mondiale de la Diversité Culturelle de l'UNESCO (séances de copistes, de contes, pique nique littéraire, théâtre...), Festival du Jeu de Société, spectacle de cirque sur glace, action « Découvrez la musique », sessions d'improvisation musicale, ateliers dans divers lieux culturels, les « Mardis du square » (temps de lecture dans un environnement non conventionnel : un mardi, un square, un thème), « décentralisation » des auditions du Conservatoire dans des salles d'animation municipale situées au cœur du quartier, aide à la préparation des jeunes au concours d'entrée au Conservatoire...

Le Centre ancien se caractérise également par les [qualités du tissu urbain et du patrimoine architectural qui nécessitent d'être préservées](#). Ce patrimoine constitue en effet un « témoin » important de l'histoire et de la mémoire des Havrais (ancien « centre ville » du Havre). Le projet s'appuie donc sur les axes suivants :

- intégration dans le futur Plan Local d'Urbanisme de règles adaptées permettant de définir une logique d'évolution du cadre bâti, respectueuse des caractéristiques morphologiques, architecturales et paysagères du centre ancien (insertion urbaine des constructions neuves)
- protection des édifices et séquences bâties remarquables (plusieurs dizaines de bâtiments inscrits dans le futur répertoire du patrimoine)
- renforcement du suivi des travaux sur le terrain (création d'un poste de conseiller en qualité architecturale et urbaine au sein du service urbanisme)
- communication par le biais d'affichages, d'exposition des fiches techniques (dépliants thématiques et par quartier en cours de réalisation)
- programmation des campagnes de ravalements obligatoires sur les axes principaux et les polarités commerciales (en lien notamment avec le passage du tramway)

Est actuellement en réflexion, la [mise en œuvre d'un chantier d'insertion](#) associant des entreprises du BTP et des jeunes du quartier autour de la rénovation de la « Maison Montesquieu » (futur lieu destiné à accueillir divers services au cœur du quartier).

Maire : Antoine Rufenacht
Réfèrent du dossier : Nicolas Pernot, Directeur Général des Services
Téléphone : 02.35.19.45.35 - Courriel : Nicolas.Pernot@ville-lehavre.fr



MENTION SPECIALE "NUMERIQUE"

ARMENTIERES

L'e-mairie

A 20 kilomètres de Lille, Armentières constitue la frontière ouest de la métropole lilloise. La qualité de ses services publics vers les citoyens passe aujourd'hui de manière incontournable par la maîtrise des nouvelles techniques de communication et d'information. Le site internet développé par la ville, [armentieres.fr](#), est exemplaire de ce point de vue, au point d'avoir été primé à deux reprises et d'avoir ainsi recueilli deux « arobases », gages de sa qualité. L'e-mairie crée ainsi une interactivité permanente avec la population, tant par la mise à disposition de services électroniques (téléchargements de documents et formulaires administratifs) que par une information constante de la vie de la cité dans toutes ses composantes, actions municipales aussi bien qu'associatives. Cette volonté d'excellence nécessite, là encore, un effort permanent et une forte volonté politique. Précisément, le lancement en septembre 2008 de la mission de projet « TIC » (technologies de l'information et de la communication) s'inscrit pleinement dans cette politique. Elle se concentre sur trois enjeux :

- la mise en œuvre d'un guichet unique pour les services au public.
- le développement des actions pédagogiques dans les écoles maternelles et primaires.
- l'établissement d'une cartographie du territoire en matière d'accessibilité aux différents réseaux que sont entre autres internet, la TNT et la téléphonie mobile.

Maire : Bernard Haesebroeck
Réfèrent du dossier : Jean-Michel Kerfysier, Directeur de l'aménagement
Téléphone : 03.20.10.57.92 - Courriel : jmkerfysier@ville-armentieres.fr

NANCY

Internet, support de la citoyenneté

HandiNancy : au fil de l'année, plusieurs manifestations mettent en contact associations de personnes handicapées et publics valides, enfants des écoles ou adultes, pour une meilleure compréhension des contraintes du handicap en milieu urbain. Un guide « Nancy Accessible », qui répertorie sur internet l'accessibilité des locaux publics, est également opérationnel grâce au partenariat avec une association.

L'accueil des nouveaux habitants : une journée de rencontre avec la municipalité, les services, les administrations publiques d'Etat, est organisée chaque année pour les nouveaux habitants afin de les aider à mieux découvrir la ville et le Grand Nancy. Blog destiné sur internet aux nouveaux arrivants, visites guidées, stands, dialogue avec les élus et... buffet convivial leur sont proposés.

Maire : André Rossinot
Réfèrent du dossier : Béatrice Cuif-Mathieu, Directeur de Cabinet
Téléphone : 03.83.85.30.51 - Courriel : bcuifmathieu@mairie-nancy.fr

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

MENTION SPECIALE "ACCESSIBILITE & TRANSPORT"

AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE

Une offre originale de transports publics

L'agglomération de Compiègne fait partie du très petit nombre de celles qui proposent un [réseau de bus gratuits](#) et ce, depuis 1975. Cette gratuité, rendue possible par le versement transport des entreprises, a été étendue au réseau intercommunal en 2005. Les TIC (transports intercommunaux) proposent six lignes desservant les trois communes du cœur d'agglomération Compiègne, Margny lès Compiègne et Venette et assurent près de 6 millions de voyages par an. Ecologique par nature, ce mode de transport est d'autant plus favorable au développement durable que le carburant utilisé par les TIC contient 30 % de diester (biocarburant).

Les douze autres communes bénéficient d'une desserte en cars les mercredis et samedis, via deux allers-retours. Ce service est également gratuit.

L'ARC propose en complément [Allotic, un service de transport à la demande](#) assuré par des artisans taxis. Il permet de se déplacer dans l'agglomération après avoir effectué une réservation, au plus tard la veille du trajet. Le prix de la course est de 1,50 €, grâce à une participation importante de l'ARC. Les taxis circulent sur des itinéraires reliant 62 arrêts. Ce service est maintenant accessible dès 7 heures du matin, permettant ainsi de mieux se caler sur les horaires de travail des habitants de l'Agglomération de la Région de Compiègne. De quoi renforcer un peu plus le succès d'un dispositif qui assure environ 10 000 voyages par an.

Depuis le 1er septembre 2008, l'ARC [possède son propre réseau de transport des lycéens et collégiens](#) de l'agglomération grâce à 10 lignes également ouvertes au grand public qui concourent à l'accessibilité du cœur d'agglomération depuis l'ensemble des communes.

C'est pour poursuivre cette politique qui vise à [alléger la circulation au cœur d'agglomération](#) et à donner un nouveau dynamisme à celui-ci que le Schéma Directeur a prévu la réalisation de deux nouveaux franchissements de l'Oise.

Le premier se situe en périphérie : il s'agit de la rocade nord-est, en cours de réalisation. Elle bouclera le contournement de Compiègne et délestera l'agglomération et son centre de la circulation de transit de l'axe Beauvais/Reims.

Le second franchissement de l'Oise sera un nouveau pont urbain, dont le chantier démarrera en 2009. La circulation de cœur d'agglomération, sensiblement diminuée grâce à la rocade nord-est, se répartira de façon équilibrée entre le seul pont existant à l'heure actuelle, le pont Solferino, et ce nouveau pont.

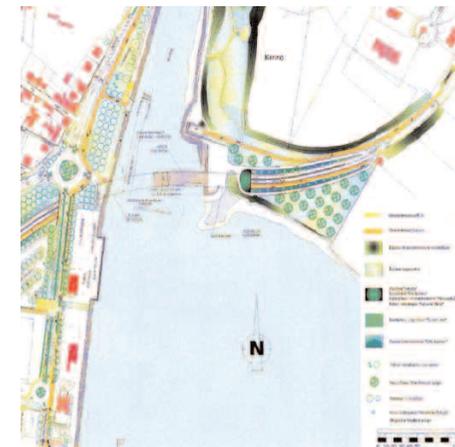
Le plan de circulation et de stationnement pourra ainsi être modifié en profondeur au cœur de l'agglomération (Compiègne, Margny et Venette). La vitesse des voitures sera limitée. Des espaces publics plus accueillants et plus attractifs pour les piétons pourront être créés.

Président de la communauté : Philippe Marini
Réfèrent du dossier : Xavier Huet, Directeur général adjoint chargé de l'aménagement et de l'économie
Téléphone : 03.44.40.76.40 - Courriel : xavier.huet@agglo-compiegne.fr

VANNES

Un tunnel sous le port

Aujourd'hui, et depuis de nombreuses années, les véhicules terrestres et les bateaux doivent se partager le Pont de Kérino. Les premiers pour traverser l'entrée du port de plaisance. Les seconds pour entrer dans le bassin à flots ou en sortir. En effet, la circulation des uns et des autres dépend de la marée ainsi que de la fermeture ou de l'ouverture du Pont de Kérino. Demain, c'est-à-dire en 2010 / 2011, le tunnel de Kérino proposera une solution alternative fiable pour changer de rive. Solution qui permettra également de réduire la circulation place Gambetta. Une délibération du Conseil Municipal de Vannes du 13 octobre 2006 a en effet approuvé le projet d'un passage inférieur au lieu-dit Kérino pour un montant estimé à 23,2 millions d'euros TTC (valeur 2003). À l'origine, ce projet prévoyait la réalisation d'une voie de circulation à double sens permettant le passage des véhicules légers et poids lourds ne transportant pas de matière dangereuse. Le pont actuel était maintenu et réservé aux cycles, piétons et personnes à mobilité réduite. À présent, ce projet a été modifié suite à une concertation menée lors de plusieurs réunions avec les riverains du futur ouvrage ainsi qu'avec l'Architecte des Bâtiments de France et les services de l'État. Il prévoit dorénavant d'ouvrir le tunnel aux deux roues et aux piétons, offrant ainsi une possibilité de franchissement supplémentaire du bassin s'ajoutant au pont de l'écluse et de remplacer le pont actuel par une passerelle métallique.



50 kilomètres de sentiers côtiers sinuent le long du littoral de la commune de Vannes. Des rives du Vincin à celles du Liziec en passant par l'île de Conleau, la Pointe des Émigrés, le Parc du Golfe et le port de plaisance, vous pouvez explorer toutes les beautés du littoral vannetais à pied !

Pour ceux et celles qui désirent concilier promenade, sport, détente et respect de l'environnement, le vélo est fortement conseillé.

Grâce à ses pistes cyclables inter-quartiers, la ville de Vannes offre la possibilité aux Vannetais et visiteurs d'utiliser le vélo pour l'ensemble des déplacements urbains.

Trajet travail, trajet plaisir... à Vannes, le vélo est le mode de transport idéal !

Maire : François Goulard
Réfèrent du dossier : Jean-Alain Patry, architecte urbaniste - Direction Aménagement Urbain
Téléphone : 02.97.01.63.33 - Courriel : jean-alain.patry@mairie-vannes.fr

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

MENTION SPECIALE "ÉCOLOGIE URBAINE & ENVIRONNEMENT"

MENTON

Faire d'une contrainte un atout

Menton, cité du Citron, bénéficie d'un microclimat grâce à son implantation au milieu d'un cercle de montagnes. Sa géographie la dote de nombreux avantages (mer, soleil..) mais également d'handicaps relativement lourds. Ainsi, compte tenu de dangers géologiques décelés, une décision préfectorale supprimait, il y a quelques années, 47 % de la constructibilité théorique prévue au Plan d'occupation des sols de 1987, en définissant un périmètre de zone rouge inconstructible dans un Plan de prévention des risques naturels. La Ville a depuis fort longtemps développé une démarche d'accueil, ce qui a permis son développement aux 19^e et 20^{ème} siècles.

Le citron de Menton, mondialement connu, fait l'objet d'une étude pour obtenir une [Indication Géographique Protégée](#). [Un plan en cours de réalisation vise à utiliser les zones non constructibles pour revitaliser l'agriculture identitaire et en particulier celle du citron.](#)

Le microclimat mentonnais est propice à l'épanouissement de plantes spécifiques et à l'agrumiculture historique. L'ensoleillement moyen de 316 jours par an et une température moyenne de 11,3° C en janvier, favorisent le développement de plantes subtropicales et d'espèces végétales rares. [Les sept jardins d'exception que compte Menton avec certaines variétés uniques en France, ainsi que la collection d'agrumes labellisée par le Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées, en font une oasis de verdure au bord de la Méditerranée.](#) Premier producteur de Citron au début du 20^{ème} siècle et fidèle défenseur de son patrimoine agrumicole, Menton est fière de la qualité inégalée de son Citron dont elle relance la production.

La fête du Citron qui a célébré sa 75^{ème} édition en 2008, draine plus de 200 000 visiteurs chaque année. Unique en son genre à travers le monde, elle a pour originalité d'utiliser exclusivement des citrons et des oranges pour la décoration des chars et des motifs monumentaux. Elle dure trois semaines, en février et mars, mêlant expositions, corsi et festivités.



Député Maire : Jean-Claude Guibal
Réfèrent du dossier : Jean-Michel Ripoll, Directeur Général Adjoint des Services
Téléphone : 04.92.10.51.18 - Courriel : jeanmichel.ripoll@ville-menton.fr

ROMAINVILLE

Améliorer la qualité de vie par le développement durable

La préservation de l'environnement est un élément essentiel de tous les projets engagés. Les nouveaux équipements municipaux répondent tous aux normes de haute qualité environnementale avec des choix déterminés notamment en matière d'énergie renouvelable.

[Un immeuble à taille humaine](#) : en plein centre-ville, un immeuble ancien entièrement rénové accueille depuis le 30 mai dernier sept locataires concernés par les démolitions des barres MNOP. sept nouveaux logements : deux duplex, cinq appartements allant du studio au trois pièces. Un soin a été apporté à tout ce qui pouvait se traduire en charges supplémentaires. Doubles vitrages, cloisons aux normes qui diminuent les frais de chauffage, l'immeuble de trois étages ne nécessite pas d'ascenseur, enfin la cage d'escalier claire et lumineuse réduit les consommations d'électricité en journée. Derrière l'immeuble, un jardin avec une parcelle pour chaque locataire a été créé à la fois espace de verdure et espace de rencontre.

[La Maison des retraités créatrice d'énergie](#) : 340 m² du toit sont constitués de cellules photovoltaïques, une technique qui produit directement de l'électricité en captant le rayonnement lumineux. Une technologie qui répond à l'engagement européen de porter l'énergie renouvelable de 16 à 21 % de la consommation totale en 2010. Un puits canadien qui permet de récupérer en sous-sol chaleur ou froid a permis de ne pas installer de système de climatisation, extrêmement pollueur.

[La collecte des déchets par pneumatique](#) : Le projet le plus exemplaire en termes de développement durable et de qualité de vie dans lequel s'est engagée Romainville concerne la collecte des déchets par pneumatique. La collecte des déchets par pneumatique est une pratique nouvelle en France. Romainville, après Narbonne, fait donc partie du petit club des pionniers qui font une priorité de l'aménagement urbain et territorial.

La collecte des déchets fonctionne 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Elle supprime le dépôt des déchets sur la voie publique, les bennes et la circulation des camions poubelles. Elle libère de la place dans les cités en supprimant les locaux poubelles et avec eux les nuisances en terme de bruits, d'odeurs. En grande partie souterrain, le dispositif contribue à la protection de l'environnement visuel. Le principe est simple, les déchets ménagers sont placés par les usagers dans des bornes reliées à un système enterré de réseaux. Ils sont alors aspirés et conduits vers une unité centrale où ils sont compactés avant enlèvement.

Maire : Corinne Valls
Réfèrent du dossier : Catherine Delcros, directrice de cabinet
Téléphone : 01. 49.15.55.05 - Courriel : cabinet.maire@ville-romainville.fr

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

MENTION SPECIALE "ECOLOGIE URBAINE & ENVIRONNEMENT"

PERPIGNAN

Le premier Grenelle de l'environnement local

Le 18 janvier, la Ville de Perpignan et la Communauté d'agglomération ont signé avec l'État la première convention dite Grenelle 2015. Ensemble, les deux collectivités ont mis en place un programme ambitieux destiné à faire de Perpignan et de son agglomération, une référence en matière de développement durable, en Europe.

L'objectif visé est d'équilibrer, d'ici 2015, les besoins électriques résidentiels de l'agglomération par la création de diverses installations :

- un parc éolien d'une quarantaine d'unités pour une production de 310 000 MWh/an (procédure 2DE en cours),
- des fermes solaires (la première est en cours d'autorisation),
- la généralisation des toitures en solaire (plate-forme de redistribution européenne des fruits et légumes du marché international Saint-Charles sur 10 000 m², stades, centre technique municipal, palais des expositions...),
- la création d'un réseau de chaleur issue de l'incinérateur de Calce...

Parallèlement, une politique active de réduction des consommations d'énergie est engagée, particulièrement dans le secteur du bâtiment : toute intervention sur un bâtiment existant implique une analyse en matière énergétique. De même, les bâtiments communaux et équipements publics font l'objet de spécifications techniques en la matière, la norme BBC (bâtiments basse consommation) devant s'appliquer à toute réalisation nouvelle.



Le principe de **Ville Archipel** est mis en place afin d'éviter un développement en tâche d'huile avec :

- la redéfinition des axes directeurs de la planification urbaine,
- une gestion des espaces publics plus respectueuse de l'environnement.

Le territoire de l'agglomération possède des atouts agricoles importants à valoriser dans le cadre de la convention Grenelle 2015 :

- développement des circuits courts de distribution (de 10 à 30 %), soutien à la production bio ou labélisée, accès à la restauration collective ;
- réduction des coûts carbone dans la production : mise en valeur de l'agriculture périurbaine, jardins familiaux, promotion des actions santé-alimentation ;
- favoriser l'évolution vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement : autonomie énergétique, alimentation des serres par récupération de chaleur, limitation des intrants phytosanitaires.

Le schéma de l'archipel, la situation de Perpignan sur l'axe majeur des échanges Nord-Sud et l'attraction touristique qui engendrent des trafics importants font du transport un enjeu local majeur et justifient l'ensemble des actions suivantes :

- le développement des transports en commun (objectif général : porter de 9 à 15 % la part des déplacements en transports en commun) : amélioration du niveau de service, sites propres Nord-Sud sur 13 km, implantation de parc-relais en entrées de ville et évolution des matériels
- adoption d'un nouveau plan de circulation par la Ville de Perpignan avec la mise en service d'axes de contournements afin d'éloigner les trafics de transit, nouveau plan de stationnement de surface favorisant le stationnement de courtes durées en ville, piétonisation de l'hyper centre et nouveau sens unique sur les boulevards le ceinturant avec la création d'axes en sites propres ;
- poursuite du « plan vélo » : réalisation d'aménagements spécifiques, mise en place de systèmes de location courte et longue durées, développement et sécurisation du stationnement des deux-roues, développement des pistes cyclables et itinéraires à l'échelle de l'agglomération ;
- développement du fret ferroviaire et de l'intermodalité : autoroute ferroviaire Le Boulou-Luxembourg ; extension de la plate-forme de transport combiné, optimisation de l'étoile ferroviaire pour les déplacements interurbains après mise en service de la Ligne à Grande Vitesse.

Au-delà des actions thématiques, la charte Grenelle 2015 de Perpignan a aussi pour ambition de faire évoluer les comportements afin de favoriser l'émergence d'une écocitoyenneté partagée. Plusieurs axes d'actions sont retenus :

- faire de la Ville et de PMCA des acteurs exemplaires : évolution des modes opératoires, équipement en outillage et engins « propres », mise aux normes des installations techniques, clauses spécifiques insérées dans les commandes publiques, gestion plus économe des services publics ;
- développer les gestes éco-citoyens auprès de la population : actions de communication et d'information, mobilisation des acteurs économiques, développement des plans de déplacements d'entreprises, généralisation du tri sélectif, sensibilisation des scolaires.

Le territoire de la plaine du Roussillon offre un ensemble remarquable de sites naturels nécessitant des interventions spécifiques :

- protection et gestion de la ressource en eau : suivi de la qualité et de la quantité disponible (mise en place des structures correspondantes), rénovation des réseaux de distribution, gestion du pluvial, mise aux normes européennes du traitement des eaux usées, gestion du littoral maritime, des lagunes et des plans d'eau ;
- suivi de la qualité de l'air, résorption des points noirs bruit ;
- protection de la biodiversité et des espaces remarquables ;
- prévention des risques naturels (projet de Plan d'action de protection contre les inondations sur les fleuves méditerranéens).

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

PÔLES D'EXCELLENCE DE COEUR DE VILLE

AIX-LES-BAINS

Aix à cœur ouvert

Député Maire : Dominique Dord
Réfèrent du dossier : Catherine Fabbri, Chargée de Mission
Téléphone : 04.79.35.78.96 - Courriel : c.fabbri@aixlesbains.fr

ANGERS

Réunir la ville

Maire : Jean-Claude Antonini
Réfèrent du dossier : Christian Gobin, DGS
Téléphone : 02.41.05.43.70 - Courriel : christian.gobin@ville.angers.fr

BEAUVAIS

De l'Harmonie Urbaine à l'Harmonie Sociale

Maire : Caroline Cayeux
Le réfèrent du dossier : Sylvain Heurtebise, Chef de Projet Politique de la Ville
Téléphone : 03.44.79.40.39 - Courriel : sheurtebise@beauvais.fr

BEZIERS

Un centre ville pour une ville centre

Sénateur Maire : Raymond Couderc
Réfèrent du dossier : Jean-Pierre Galan, DGS
Téléphone : 04.67.36.74.64 - Courriel : dgs@ville-beziers.fr

BOBIGNY

Projet de renouvellement urbain du centre-ville

Maire : Catherine Peyge
Réfèrent du dossier : Pascal Dayre, Directeur du Développement Urbain
Téléphone : 01.41.60.94.20 - Courriel : pascal.dayre@ville-bobigny.fr

BRIVE-LA-GAILLARDE

« Cœur de Brive » : Programme de Redynamisation du centre-ville

Maire : Philippe Nauche
Réfèrent du dossier : Fatima Abdelkader, Chargée d'Opération
Téléphone : 05.55.23.07.35 - Courriel : fatima.abdelkader@semabl.fr

CAGNES-SUR-MER

Cœur de ville

Maire : Louis NÈGRE
Réfèrent du dossier : Alain Lucas, Directeur de Cabinet
Téléphone : 04.93.22.19.70 - Courriel : a.lucas@cagnes.fr

CANET-EN-ROUSSILON

Faire de la station balnéaire, une ville à part entière

Député Maire : Arlette Franco
Réfèrent du dossier : Paul Reinert, DGS
Téléphone : 04.68.86.70.31 - Courriel : infos@mairie-canet-en-roussilon.fr

CASTRES

Des aménagements urbains pour une ville rayonnante, accueillante et attractive

Maire : Pascal BUGIS
Réfèrent du dossier : Pierre Lapellerie, DGA
Téléphone : 05.63.71.57.20 - Courriel : p.lapellerie@ville-castres.fr

CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Cœur de ville, cœur de vie

Maire : Bruno Bourg-Broc
Réfèrent du dossier : Guillaume Ollier, DGA
Téléphone : 03.26.69.38.84 - Courriel : g.ollier@chalons-en-champagne.net

CHAMBERY

Opération des Halles

Maire : Bernadette Laclais
Réfèrent : Jean-Marc Brun, Cabinet du Maire, directeur adjoint
Téléphone : 04.79.60.23.92 - Courriel : jm.brun@mairie-chambery.fr

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Aménagement du cœur de ville

Maire : Dominique Adenot
Réfèrent du dossier : Catherine Baour, Directrice de l'Urbanisme
Téléphone : 01.45.16.42.45 - Courriel : c.baour@mairie-champigny94.fr

CHARTRES

Opération Cœur de ville

Député Maire : Jean-Pierre Gorges
Réfèrent du dossier : Sabine Calle
Téléphone : 02.37.23.40.00 - Courriel : sabine.calle@ville-chartres.fr

COLMAR

Politique des liens pour créer de nouvelles manières de vivre en cœur de ville

Maire : Gilbert Meyer
Réfèrent du dossier : Véronique Germain, Directeur Urbanisme
Téléphone : 03.89.20.68.33 - Courriel : veronique.germain@ville-colmar.com

COMBS-LA-VILLE

Cœur de Ville

Député Maire : Guy Geoffroy
Réfèrent du dossier : Bernard Bezard, DGS
Téléphone : 01.64.13.16.04 - Courriel : bernard.bezard@mairie-combs-la-ville.fr

ECHIROLLES

D'un espace vide... au nouveau cœur de ville

Maire : Renzo Sulli
Réfèrent du dossier : Philippe Vic, Directeur DDUA
Téléphone : 04.76.20.63.73 - Courriel : p.vic@ville-echirolles.fr

EVREUX

Requalification en cœur de ville

Maire : Michel Champredon
Réfèrent du dossier : Dominique Guillou, DGS
Téléphone : 02.32.31.52.66 - Courriel : dguillou.maire@evreux.fr

FECAMP

Fécamp dès demain

Maire : Patrick Jeanne
Réfèrent du dossier : Dominique Heuzé
Téléphone : 02.35.10.60.83 - Courriel : dominique.heuze@ville-fecamp.fr

FORBACH

Cœur de Ville

Maire : Laurent Kalinowski
Réfèrent du dossier : Jacques Dahlem, DGA
Téléphone : 03.87.84.30.58 Courriel : jacques.dahlem@mairie-forbach.fr

GRANDE-SYNTHÉ

Un nouveau centre pour une ville qui bouge

Maire : Damien Careme
Réfèrent du dossier : Clarisse Lesein, DGA
Téléphone : 03.28.23.65.70 - Courriel : c.lessein@ville-grande-synthe.fr

HAGUENAU

Espace Barberousse

Maire : Claude Sturni
Réfèrent du dossier : Thierry Scheer
Téléphone : 03.88.63.39.01 - Courriel : thierry.scheer@ville-haguenauf.fr

CONCOURS NATIONAL DES VILLES

PÔLES D'EXCELLENCE DE COEUR DE VILLE

ISSY-LES-MOULINEAUX

Aménagement du Fort et restauration de l'église Saint-Etienne

Maire : André Santini

Référent du dossier : Christelle Mauger

Téléphone : 01.41.23.88.02 - Courriel : christelle.mauger@ville-issy.fr

ISTRES

Le grand Istres, une vision d'avenir

Maire : François Bernadini

Référent du dossier : Nicolas Davini, DGS

Téléphone : 04.42.55.50.00 - Courriel : dgs@istres.fr

LE BLANC-MESNIL

La ZAC Cœur de Ville : un cœur de Ville pour tous

Maire : Didier Mignot

Référent du dossier : Jean François Luu, Chargé d'étude

Téléphone : 01.45.91.71.49 - Courriel : j.luu@ville-blanc-mesnil.fr

LE PLESSIS-ROBINSON

Quand la ville retrouve son âme de village

Maire : Philippe Pemezec

Référent du dossier : Hervé Caranobe, Chargé de Mission

Téléphone : 06 85 67 88 06 - Courriel : hervecaranobe@sempro.fr

LE PORT DE LA REUNION

Le mail de l'océan

Maire : Jean-Yves Langenier

Référent du dossier : Florence Desnost

Téléphone : 02.62.91.21.40 - Courriel : florence.desnost@ville-port.re

LOCHES

Loches, une certaine élégance urbaine

Maire, Jean-Jacques Descamps

Référent du dossier : Pascal Dubrisay, Maire adjoint

Téléphone : 02.47.91.19.50 - Courriel : patrimoine@mairieloches.com

MONTELMAR

Restructuration de l'ancienne caserne Saint Martin

Député Maire : Franck Reynier

Référent du dossier : Pierrick Loze, DGS

Téléphone : 04.75.00.25.07 - Courriel : pierrick.loze@mairie-montelimar.fr

MONTFERMEIL

Cœur de Ville

Maire : Xavier Lemoine

Référent du dossier : Elodie Rouger

Téléphone : 01.41.70.70.73 - Courriel : elodie.rouger@ville-montfermeil.fr

PAU

OPAH RU du centre ville

Députée Maire : Martine Lignières-Cassou

Référent du dossier : Marie-Céline Cazauba

Téléphone : 05.59.80.74.75 - Courriel : mc.cazauba@agglo-pau.fr

POITIERS

Poitiers, cœur d'agglomération

Député Maire : Alain Clayes

Référent du dossier : Yves Pétard, DGST

Téléphone : 05 49 52 37 00 - Courriel : y.petard@agglo-poitiers.fr

SAINT-ETIENNE

Quartier de la Manufacture

Maire : Maurice Vincent

Référent du dossier : Jocelyne Pupier

Téléphone : 04 77 48 77 48 - Courriel : jocelyne.pupier@saint-etienne.fr

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Bien vivre à Saint Germain et pour longtemps

Maire : Emmanuel Lamy

Référent du dossier : Florian Jacquet

Téléphone : 01.30.87.20.11 - Courriel : florian.jacquet@ville-saintgermainenlaye.fr

SAINT-LÔ

Du cœur de ville au cœur d'agglomération

Maire : François Digard

Référent du dossier : Dany Lecerf, DGS

Téléphone : 02.14.29.00.00 - Courriel : dany.lecerf@cc-saint-loise.fr

SAINT-RAPHAEL

Le Pôle Victor Hugo

Député Maire : Georges Ginesta

Référent du dossier : Roland Bertora, DGS

Téléphone : 04.94.82.15.21 - Courriel : r.bertora@ville-saintraphael.fr

STAINS

La cité jardin

Maire : Michel Beaumale

Référent du dossier : Séverine Rommé, DGS

Téléphone : 01.49.71.83.61 - Courriel : severine.romme@stains.fr

TOURCOING

Tourcoing se réinvente

Maire : Michel-François Delannoy

Référent du dossier : Christelle Fauconnet

Téléphone : 03.20.23.37.69 - Courriel : cfauconnet@ville-tourcoing.fr

VALLAURIS GOLFE JUAN

Agir aujourd'hui pour mieux vivre demain

Maire : Alain Gumiel

Référent du dossier : Marc Ardisson, DGS

Téléphone : 04.93.64.24.24 - Courriel : mardisson@vallauris.fr

VERDUN

Verdun au fil de l'eau

Maire : Arsène Lux

Référent du dossier : Freddy Kessel, DGS

Téléphone : 03.29.83.44.22 - Courriel : fkessel@ville-verdun.fr

VERT-SAINT-DENIS

Cœur de ville

Maire : Gérard Bernheim

Référent du dossier : Anne-Marie Chazel

Téléphone : 01.64.41.7314 - Courriel : chazela@neuf.fr

VILLE-LA-GRAND

Cœur de ville

Maire : Raymond Bardet

Référent du dossier : Madame Violand

Téléphone : 04.50.84.24.35 - Courriel : secretariat.mairie@vlg.fr

VILLENEUVE D'ASCQ

Un nouveau centre ville pour une ancienne ville nouvelle

Maire : Gérard Caudron

Référent du dossier : Anne Ioos

Téléphone : 03.20.43.50.37 - Courriel : aioos@villeneuve-d'ascq.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CASTELBRIANTAIS

Cœur de Communauté

Président : Alain Hunault

Référent du dossier : Stéphane Adnot

Téléphone : 02.28.04.06.33 - Courriel : stephane.adnot@cc-castelbriantais.fr

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS

L'aménagement de l'éco-quartier du Raquet

Président : Jean-Jacques Delille

Référent du dossier : Catherine Wallyn, DGS

Téléphone : 03.27.99.78.96 - Courriel : cwallyn@douaisis-agglo.com